

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$8.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 41.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, laligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 7 OCTOBRE 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LE SUCRE DE BETTERAVE

La question de la fabrication du sucre de betterave a fait des progrès depuis quelque temps. Au joli village d'Arthabaska appartient l'honneur d'avoir, quoi qu'entré le dernier dans la lice, signé le premier contrat avec M. Lavallée. Il a suffi d'une visite de M. Lavallée pour décider les citoyens d'Arthabaska à former sur le champ un syndicat qui s'est engagé à fournir à la compagnie française le produit de la culture de mille arpents de betteraves. La compagnie s'engage, de son côté, à commencer, au 1er mai prochain, la construction de ses usines à Arthabaska, sous une pénalité de \$10,000 dont elle fera le dépôt dans une des banques de la province de Québec d'ici au 1er novembre prochain. Dans le cas où la compagnie française n'aura pas fait d'ici au 1er juillet prochain une dépense de \$20,000 pour frais de construction, cette somme de \$10,000 sera employée à indemniser les contractants pour la culture de betteraves de leurs frais de culture.

Saint-Jean a suivi de près Arthabaska, grâce à l'activité de l'hon. M. Marchand. A Québec, où on marche plus lentement, l'affaire n'est pas encore finie, mais le succès est assuré.

Varenes se hâte et sera bientôt prêt. M. Legru, vice-président et ingénieur de l'Union Sucrière, a dû s'embarquer samedi, le 25 septembre, pour le Canada. Ce monsieur doit prendre immédiatement les mesures requises pour la construction de quatre fabriques, dont il apporte les plans et devis, et pour la construction desquels il demandera des soumissions avant son départ; les contrats de construction devant être faits cet automne, afin que les entrepreneurs puissent se pourvoir de leurs matériaux durant l'hiver.

Ce sera le commencement d'une industrie destinée à faire le plus grand bien à notre province. Elle a beaucoup contri-

bué à enrichir la France, et elle ne peut manquer de produire les mêmes résultats ici. Des expériences faites à Berthier par des personnes compétentes ont constaté qu'on peut faire produire à la culture de la betterave dans notre province des effets merveilleux.

Dans du terrain ordinaire, sans engrais, on a obtenu de vingt-cinq à trente et même quarante tonnes de betterave par arpent; avec trois cents livres de super-phosphate de chaux, on est arrivé au chiffre énorme de cinquante-six tonnes.

Mais supposons, en règle générale ou en moyenne, un rendement de vingt tonnes par arpent. A raison de \$4 la tonne, cela forme \$80; retranchez 15 ou 20 piastres pour les frais de culture, et il reste encore au cultivateur un profit raisonnable.

Dans tous les cas, le cultivateur ne peut pas faire moins qu'il ne fait maintenant en semant de l'avoine et de l'orge, et il aura, après avoir cultivé la betterave pendant cinq ans, une terre qui vaudra le double de ce qu'elle valait.

Le principal résultat sera de créer une industrie qui jettera des millions dans le pays et dont le succès donnera confiance aux capitaux étrangers. C'est donc un devoir d'aider partout une expérience qui va influencer considérablement sur l'avenir de la province de Québec.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE

M. Bouthilier, l'actif et aimable député de Rouville, disait depuis plusieurs années qu'il ne mourrait pas sans avoir construit un chemin de fer entre le St-Maurice et le lac St-Jean. Ses amis hochant la tête disaient qu'il était plus facile de concevoir un pareil projet que de l'exécuter. Cependant, M. Bouthilier est en train de tenir parole, et longtemps même avant sa mort, car il est encore jeune, les travaux sont commencés et presque finis sur un parcours de six milles, à partir du terminus du chemin des piles jusqu'à St-Tite.

Mgr Lafèche, des Trois-Rivières, a même béni l'inauguration de ces travaux, jeudi dernier, en présence d'une foule considérable. La démonstration a été très belle et très enthousiaste.

Les citoyens du district des Trois-Rivières ont bien raison d'avoir de l'enthousiasme pour une entreprise destinée à faire de leur ville le principal entrepôt du commerce de la vallée du lac St-Jean. S'il est vrai que le nouveau chemin sera de soixante-quinze milles plus court que celui du lac St-Jean, qui peut nier qu'il enlèvera à Québec la plus grande partie de ce commerce destiné à être si considérable plus tard?

Le *Journal des Trois Rivières* parlant de la démonstration qui devait avoir lieu, disait :

La religion est appelée à couvrir de sa sollicitude l'entreprise la plus importante à l'avenir de notre province qui ait jamais été tentée dans le district des Trois-Rivières. Relier la vallée du Saint-Laurent à la vallée du Saguenay par le chemin projeté, c'est ouvrir des horizons immenses à nos plus chères aspirations de grandeur future.

La lumière se fait de jour en jour sur la meilleure manière de pénétrer au lac St-Jean. Tous les faits, tous les témoignages s'accumulent pour démontrer que la voie la plus courte et la moins difficile sinon la seule praticable, c'est la voie que l'on vient de commencer à quelques milles en deça des Grandes Piles.

Québec s'inquiète avec raison des pro-

grès d'une entreprise dont les résultats ne peuvent manquer de lui être préjudiciables. *L'Événement* s'est fait l'interprète de ces inquiétudes en criant : "Gare." Mais que peuvent faire les québécois contre les lois de la nature? Il est presque aussi difficile de détourner le commerce de sa voie naturelle que de forcer les eaux d'un fleuve à remonter vers leur source. Que Québec se prépare à profiter des avantages que la construction du Pacifique va lui assurer, si ce qu'on dit est vrai; que ses hommes politiques prennent les moyens d'ouvrir à ses navires les pays étrangers, d'en faire l'un des plus grands chantiers de construction navale de l'Amérique. C'est ce qui arrivera quand les Canadiens, convaincus qu'ils ne peuvent compter sur l'Europe, s'adresseront aux États-Unis pour avoir leur marché. Il y aura alors de la prospérité pour toutes nos villes, pour Québec comme pour Trois-Rivières et Montréal.

Pour revenir à M. Bouthilier, il est bon de dire qu'il s'est associé pour faire réussir son entreprise, à des hommes de confiance. M. le Dr Trudel est le président de la compagnie et les directeurs sont :

MM. S.-E. NORMAND, vice-prés.
G.-H. DUMESNIL,
F.-G. BOUTILLIER,
P.-E. PANNETON,
P.-V. VANNASSE,
JACQUES FRANCHÈRE,
ARTHUR GAGNON,
J.-A. OUMET.

L'INDUSTRIE ET L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Quoique M. Dubuque ne soit pas assez protectionniste pour nous, cependant nous sommes heureux de publier tout ce qu'il nous envoie.

D'où vient le manque d'activité commerciale et industrielle dans la province de Québec?

Voilà une question qui s'impose aux esprits sérieux.

On remarque chez presque toutes les classes un assez bon esprit qui fait conserver ce qu'on a, mais partout, à peu d'exceptions près, l'on découvre une absence de confiance dans les grandes entreprises.

Le système d'économie politique d'un pays donne toujours une impulsion relative aux ressorts de l'industrie. Pourrait-on dire que les capitaux ont manqué? Non—les hommes ont manqué pour les faire valoir.

Il ne faut pas croire que les millionnaires seuls bâtissent des fabriques et des établissements d'industrie aux États-Unis.

Un homme apparaît—il annonce qu'il veut former une corporation—les actions seront de dix à cent dollars, les fermiers, les marchands, les artisans risquent chacun une petite somme. On réussit par ce moyen à former un montant considérable. Celui qui a déposé son argent a droit de vote. Il peut exprimer son opinion (et souvent la faire prévaloir) sur l'emploi de ses deniers. On fait construire les bâtiments nécessaires par une personne préparée à cet effet par les actionnaires.

Souvent il arrive qu'une corporation riche de deux à quatre cent mille dollars est la propriété d'un grand nombre de pauvres artisans. Chacun se met à l'œuvre, celui même qui a fourni ses capitaux devient ouvrier dans la fabrique qu'il a aidé à construire.

Le système protecteur encourage plutôt les monopoles qu'il encourage l'industrie. Lorsque celle-ci est naissante, ce n'est pas la loi qui lui donne de la vigueur, mais c'est le calcul sérieux, l'esprit progressif, l'économie bien appliquée et le bon jugement de ceux qui la dirigent, qui la mènent vers le succès.

Si le système de la protection met une digue à la concurrence étrangère, le consommateur, par la force des choses, en reçoit le contre-coup, c'est-à-dire qu'il se trouve à payer plus cher les produits domestiques.

Il faut bien s'entendre; il est juste et presque toujours nécessaire de frapper les importations d'un impôt relativement minime, et cela, afin de subvenir aux dépenses gouvernementales. Le consommateur, dans ce cas, comme dans l'autre, paye l'impôt, mais il paie moins.

Dans tous les cas, c'est le consommateur qui supporte le gouvernement.

Avec la protection, il supporte le gouvernement et enrichit les industriels et à fortiori les monopoleurs domestiques. Avec le libre-échange, il supporte encore le gouvernement et n'enrichit les fabricants du pays qu'à condition que ceux-ci donnent d'aussi bons produits à un prix aussi modique que le producteur étranger.

Il est vrai que, dans un pays où l'industrie règne depuis nombre d'années, le fabricant peut faire une forte concurrence à l'industrie naissante des autres pays.

C'est dans la nature des choses. Une loi ou un système quelconque ne peuvent pas plus changer la nature des choses qu'il peuvent changer la nature des hommes.

Si un marchand ou un homme de profession s'établit dans un centre populeux, dans une grande ville, il aura plus de concurrence, plus de rivaux. Il faudra alors avoir plus d'aptitudes pour réussir.

De cette friction économique naît le feu de l'activité. Plus il y a d'obstacles, plus il faut d'énergie, de cœur et de travail assidu pour les surmonter.

Aux États-Unis, les républicains tiennent à la protection, les démocrates veulent une modification du système actuel.

Mais il ne faut pas s'y tromper, la richesse des États-Unis n'est pas due à la protection. L'industrie est née aux États-Unis comme le génie inventeur, à l'aide d'aucune loi, sans le secours d'un système économique quelconque. L'esprit pratique de l'Anglo-Américain, les éléments dissimilaires du peuple naissant, l'immense étendue de son territoire, la situation géographique, l'accroissement magique de la population, l'immigration sans pareille des forces musculaires de presque tous les pays, sont autant de causes qui ont donné naissance à la vie industrielle des États-Unis.

Au Canada, l'on ne devrait pas craindre les États-Unis si l'on peut faire comme eux. L'on peut fabriquer là comme ici. Les matériaux se transporteront à l'état brut, ils se transformeront en produits domestiques.

Nous aimerions à développer plus au long les arguments en faveur de notre thèse, mais l'espace nous manque.

Il faut se rappeler, comme dit M. de Molinari, que l'économie politique est une science relativement moderne, moitié anglaise, moitié française, mais qui concerne et relie tous les peuples.

H. A. DUBUQUE.

Fall River, sept. 1880.

LETTRE AMÉRICAINE

LEWISTON, Me, 28 sept. 1880.

Monsieur le Rédacteur,

Un mouvement de naturalisation en masse, sans précédent dans l'Etat du Maine, s'opère en ce moment à l'occasion de la visite de M. P.-A. Normandeau, de New-York, un canadien rempli de patriotisme et en même temps homme pratique. Ce monsieur, il est vrai, parcourt les différents centres canadiens-français dans l'intérêt du parti démocrate. Mais l'élan qu'il a donné dans l'intérêt d'un seul parti, est devenu général, et, à l'instar des Canadiens de l'Etat de New-York, ceux du Maine, qu'ils sympathisent soit avec l'un ou avec l'autre des deux partis en lutte, se mettent aujourd'hui à l'œuvre pour promouvoir un mouvement si utile et si indispensable à leur bien-être sur la terre étrangère. En effet, il est temps que les Canadiens-français des Etats-Unis se mettent en état d'égaliser en influence les nationalités étrangères qui les entourent, comme ils les égalent en population et les surpassent même dans bien des centres de la Nouvelle-Angleterre. Il ne faut cependant pas exagérer le nombre de nos nationaux dans l'Etat du Maine, comme l'a fait dernièrement un journal, mal informé sans doute, qui disait que l'Etat du Maine comptait 125,000 Canadiens-français ! Le nombre le plus exact que l'on peut en donner serait de 40 à 50 mille.

Le dernier recensement de Lewiston, que je vais vous donner ci-dessous, vous donnera une idée de l'influence que peuvent exercer les Canadiens des différents centres en se faisant naturaliser. La population totale de Lewiston est de 19,076. Les Irlandais y figurent au nombre de 4,000 et comptent près de 800 voteurs. Les Canadiens-français sont ici au nombre de 4,500 et ne comptent jusqu'à présent que 100 voteurs. Ainsi, il n'est pas trop tôt de songer à nos intérêts et à nos droits. Aussi, le 7 septembre au soir, la salle de l'Institut Jacques-Cartier était littéralement remplie de nos nationaux, venus pour répondre à l'appel de M. Normandeau et de plusieurs des principaux Canadiens de Lewiston. Soixante-dix d'entre nous se sont inscrits immédiatement comme fondateurs d'un club qui portera le nom de "Club National de Naturalisation Canadien-Français," de Lewiston, Maine.

Les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers ;

Président : J.-D. Montmarquet ;
1er vice-président : J.-E. Cloutier ;
2e vice-président : Léon Lefebvre ;
Secrétaire : W. Filiatrault ;
Trésorier : Magloire Phaneuf ;
Sergent-d'armes : Chs. Sabourin.

Ce club ne fera acception d'aucun parti, et son but sera de faire connaître à nos nationaux les avantages de la naturalisation, et de les éclairer sur la politique du pays, en y introduisant un cours de discussion où chacun aura le droit de faire valoir ses opinions sur les mérites des deux partis qui se disputent le pouvoir.

W. FILIATRAULT.

A NOS ABONNÉS

L'agent général de L'OPINION PUBLIQUE, M. Edmond Stevens, parcourt en ce moment les paroisses des comtés de Rouville, Napierville, Chambly, Laprairie et Châteauguay, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les endroits que M. Stevens visitera, voudront bien lui donner tous les renseignements et l'aide que pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace, et surtout que ceux qui nous doivent s'empressent de régler avec lui sur présentation de leur compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

ÇA ET LÀ

M. B.-A.-T. de Montigny a été nommé recorder de Montréal. C'est une bonne nomination.

* *

Nous avons reçu le premier numéro d'un nouveau journal, *l'Illustration Industrielle*. Ce journal s'occupera surtout de questions industrielles. MM. Rouillard et Dumais en sont les propriétaires-éditeurs.

* *

M. Gingras, du département des traducteurs, nous a fait parvenir une boîte contenant du tabac cultivé par lui-même sur sa propriété. M. Gingras prouve qu'il sait aussi bien cultiver le tabac que la grammaire.

* *

L'élection de Brome a été remise à une date ultérieure, en conséquence d'un défaut de forme commis par le shérif à l'égard de la proclamation. Il y a trois candidats sur les rangs : M. A. Manson et le Dr Prime, conservateurs, et M. Sidney Fisher, libéral.

* *

On organise en ce moment à Québec un dîner public en l'honneur de M. L.-H. Fréchette, à l'occasion de son retour de France. Le comité d'organisation se compose de : MM. Oscar Dunn, Peter McEwan, Alfred White, Joseph Marmette, H. DeLagrange, secrétaire.

* *

Il nous fait plaisir de constater, en lisant le *Detroit Free Press* de jeudi dernier, que M. Charles Rousseau, l'un de nos compatriotes les plus populaires du Michigan, vient d'être choisi comme candidat au poste important de registraire du comté de Wayne, comté le plus riche et le plus peuplé du Michigan.

* *

Une compagnie au capital d'un million de piastres a été organisée pour exploiter de grandes limites à bois dans la vallée de la rivière Ottawa et dans les districts de Muskoka et de Parry Sound. Plusieurs grands capitalistes écossais sont entrés dans cette compagnie qui emploiera 400 hommes cet hiver.

* *

Nous avons oublié de dire que le "Petit Vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français" dont nous avons publié des extraits dans notre dernier numéro, est l'œuvre de M. Nap. Caron, ptre du Séminaire des Trois-Rivières.

Les lecteurs de L'OPINION PUBLIQUE ont eu plus d'une fois l'occasion d'apprécier le talent de M. Caron.

Son Vocabulaire est en vente chez les libraires à raison de 15 centins l'exemplaire. Nous invitons tous ceux qui tiennent à bien écrire et parler la langue française, à se procurer cet ouvrage.

* *

Pour plaire à un certain nombre de nos abonnés qui nous reprochaient de publier dans L'OPINION PUBLIQUE une foule de faits divers et de nouvelles qui avaient paru ailleurs, nous avons retranché en grande partie cet élément intéressant de notre journal, mais maintenant ceux qui ne reçoivent que L'OPINION PUBLIQUE et ils sont nombreux—se plaignent d'avoir trop d'articles et pas assez de nouvelles et de faits divers. Nous allons tâcher de satisfaire les derniers sans trop déplaire aux premiers. C'est bien difficile de contenter tout le monde et son père.

* *

M. Lefavre, consul général de France est de retour à Québec de son deuxième voyage en France depuis un an. La *Mi-nerve* dit à ce propos :

Son voyage de France, entrepris spécialement pour faciliter nos relations commerciales avec l'ancienne mère-patrie, a eu, croyons-nous, d'heureux résultats. Nous aimons à constater de nouveau qu'une grande partie des succès et des sympathies que nous avons obtenus en

France—et qui promette de se traduire sous les formes les plus tangibles—sont dus à l'intelligente initiative et au sincère intérêt que porte à notre pays le consul général de France. Il s'est acquis ainsi, de la part du Canada-français, une dette de reconnaissance dont nous pourrions difficilement nous acquitter.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nos abonnés savent que nous avons droit d'exiger d'eux \$3.50 au lieu de \$3.00 pour leur abonnement quand ils ne paient pas leur abonnement d'avance. L'année achève, et un grand nombre n'ont pas encore payé. Nous avons donc le droit de réclamer d'eux la somme de \$3.50. Mais nous voulons bien encore leur donner une chance de se racheter : qu'ils paient avant le premier janvier, et nous les tiendrons quittes pour \$3.00. On admettra que nous ne pouvons faire plus pour les obliger et leur donner les moyens de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent.

On nous demande quelque fois de faire ceci, de faire cela, mais on oublie que, considérant la manière dont un grand nombre nous paient, nous aurions le droit de faire moins que nous ne faisons, nous donnons trop pour ce qu'on nous donne. Les journaux illustrés des autres pays comptant leurs abonnés par dizaines de mille, et publiant des annonces pour un montant considérable, sont dans des conditions bien différentes pour faire de grandes dépenses. Cependant, nous faisons plus qu'eux relativement. Nous nous proposons d'organiser un comité de collaborateurs, fort et populaire, et de faire certaines améliorations, mais il faut qu'on nous donne les moyens de faire ces changements dans l'intérêt du public. Nous espérons donc que ceux qui nous doivent vont se hâter de nous payer pour profiter de la réduction que nous leur offrons, et qu'ils vont nous envoyer d'autres abonnés afin de nous permettre d'opérer les réformes que nous avons en vue.

Les abonnés qui ont droit à la prime (c'est-à-dire ceux dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er janvier prochain) et qui ne l'ont pas encore reçue, sont priés de nous en informer de suite.

MONTCALM

ÉTUDE HISTORIQUE

Discours prononcé par M. Gustave Bourassa au collège de Montréal le 22 juin 1880. M. Gustave Bourassa est le fils de notre éminent artiste et littérateur :

Monsieur le Supérieur, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs,

Il y a aujourd'hui cent vingt ans que la Nouvelle-France, écrasée par un ennemi cinq fois plus nombreux que ses défenseurs, se soumit au droit du plus fort et passa sous la domination anglaise. Pendant six années de suite elle avait versé son meilleur sang pour rester unie à la France qui consentit à son abandon. Cette lutte mémorable est sans contredit l'une des plus glorieuses dont l'histoire nous ait transmis le souvenir, et elle forme un triste mais beau dénouement au duel politique et militaire engagé depuis un siècle en Amérique entre la France et l'Angleterre. Dans cette brillante épopée écrite par nos pères en lettres de sang et de feu, nous lisons de beaux noms illustrés par de beaux faits d'armes. Chacun de ces noms mériterait une étude spéciale ; nous n'en prendrons cependant qu'un, le plus marquant de tous, celui qui domine l'histoire des derniers jours de la colonie mourante, le nom de Montcalm. En l'offrant aujourd'hui à votre bienveillante étude, nous osons espérer que vous trouverez quelque intérêt à considérer une grande et sympathique figure et à repasser des événements dont le souvenir, à un siècle de distance, réchauffe encore nos veines et fait palpiter nos cœurs.

Louis-Joseph, marquis de Montcalm, naquit le 28 février 1712, au château de Candiac, en Languedoc, sous ce ciel du

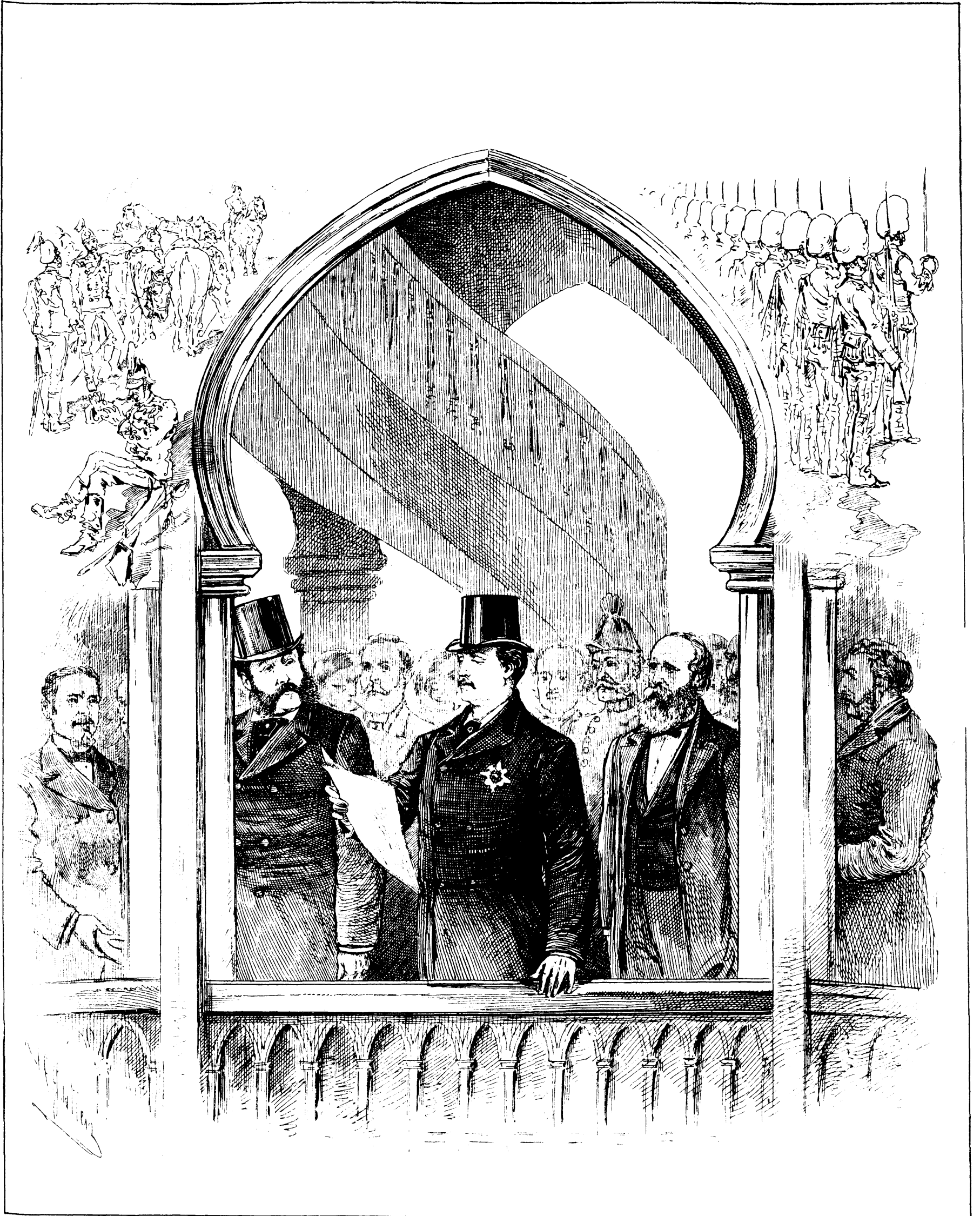
midi qui a vu éclore tant de brillantes intelligences et de vifs tempéraments. "Bon sang ne ment point" est une devise qui fut toujours vraie en France et que Montcalm ne devait pas démentir. Il en est une autre qui regardait spécialement sa famille et qui fut également vraie pour lui : "La guerre, disait-on dans son pays, est le tombeau des Montcalm." Toute son histoire pourrait se résumer dans ces deux phrases : elles nous diraient sa vie et sa mort ; mais vous me permettez de vous les raconter un peu plus longuement.

Descendant de soldats, Montcalm alla vers les armes comme à sa destinée. Il ne se permit même pas, dans sa jeunesse, les jouissances de la vie de famille qui développent dans les âmes les plus fortes et les plus fières le goût des sentiments tendres et délicats et adoucissent les rudesses d'un caractère vigoureusement trempé. A quatorze ans, à l'âge où d'habitude le jeune homme prépare tranquillement son avenir sur les bancs de l'école, lui portait déjà la casaque et le mousquet et apprenait en garnison la rude vie des camps. Il aimait beaucoup l'étude, et dans ses loisirs on voyait ce jeune soldat—bel exemple pour les écoliers de tout temps—lire les auteurs grecs et latins et s'entretenir dans leur langue avec César, Polybe, Plutarque, tous ceux qui lui parlaient de grandes batailles livrées par de grands capitaines. A vingt-deux ans, il fit sa première campagne en Allemagne, dans la guerre de la succession de Pologne. Cinq ans plus tard, en 1740, la guerre de la succession d'Autriche le ramena sur les champs de bataille ; on le voit successivement en Bohême où il se lie avec Chevert, un grand cœur et un héros comme lui ; puis en Italie où il gagne plusieurs blessures et le grade de colonel de brigade.

Jusqu'ici nous ne suivons sa trace dans l'histoire militaire de son temps qu'à la lumière de sa correspondance intime. Il n'est pas encore illustré aux yeux de ses contemporains ni aux nôtres. Ce n'est encore qu'un vaillant soldat, et l'armée française en compte par milliers ; ces braves honorent sous les armes le blason national que la royauté souille à plaisir, et leur noble sang suffit à peine à laver les infamies du gouvernement de Louis XV et les fautes de ses généraux. Montcalm va bientôt monter sur un théâtre plus élevé où un grand rôle glorieusement rempli, lui donnera des droits à l'immortalité et des titres impérissables à notre amour.

La fortune vint le chercher dans le calme paisible de la vie de famille auquel il était revenu après sa première campagne. Par une coïncidence remarquable, il avait épousé la petite nièce du grand Talon qui, dans le siècle précédent, avait fait de notre pays une colonie forte et prospère. Cette alliance lui donna une nombreuse famille : "J'ai eu dix enfants, écrivait-il en 1752 ; il ne m'en reste que six. Dieu veuille les conserver tous et les faire prospérer et pour ce monde et pour l'autre." Comme on le voit, l'esprit de son siècle n'avait eu aucune prise sur lui : il était au nombre de ceux qui adoraient Dieu et ne s'en cachaient pas. Son éloignement de la cour la plus corrompue et la plus spirituellement impie de l'Europe, lui permit de conserver intactes la pureté des mœurs, l'élevation des sentiments, la noble indépendance de l'esprit. Jamais il ne s'abaissa jusqu'à la flatterie, jamais il ne dut son avancement à l'adulation ou à l'intrigue ; la franchise et la loyauté furent sa règle de conduite ; en un mot, il fut, dans la force du terme, un chevalier, sans peur et sans reproche, inflexible dans l'observation du devoir et fidèle à cette triple devise des anciens preux : "Mon Dieu, ma Dame et mon Roi." A ce titre il était digne de venir combattre dans un pays où les lâches se comptaient et dont l'histoire était tissée des actes héroïques du génie et de la vertu.

On est en 1756. La guerre de sept ans commence en Europe ; en Amérique, les hostilités sont ouvertes depuis deux ans. Là, à quinze cents lieues de leurs métropoles, deux colonies rivales se disputent depuis un siècle des terres assez vastes pour contenir quatre ou cinq peuples



INAUGURATION OFFICIELLE DE L'EXPOSITION DE LA PUISSANCE PAR SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL—ESQUISSE PAR NOTRE ARTISTE SPÉCIAL

nombreux. Les Français possèdent l'immense territoire compris entre la baie d'Hudson et le golfe Mexicain, les montagnes rocheuses et les Alléghanies; baigné par le bassin central des grands lacs; arrosé par deux immenses canaux aux nombreux tributaires, le Saint-Laurent et le Mississipi; couvert d'une végétation luxuriante qui abrite et nourrit cent tribus sauvages, fixes ou errantes, presque toutes alliées et filles du grand Ononchio, le roi de France. A l'est de cette vaste possession, les Anglais, vingt fois plus nombreux que leurs voisins, se retranchent entre les Alléghanies et l'Atlantique; resserrés dans cette étroite bande de pays, ils travaillent depuis longtemps à étendre leurs frontières, et leurs succès antérieurs les excitent à tenter un nouvel effort pour chasser leurs rivaux du sol américain. Ceux-ci, de leur côté, fiers de l'héritage de Champlain et de Frontenac, veulent à tout prix conserver à la Foi et à la France une terre trempée du sang et des sueurs de leurs ayeux. C'est à ce vaillant petit peuple, rempli d'énergie et d'enthousiasme, que le roi envoya le marquis de Montcalm avec le grade de maréchal de camps et le commandement général de ses troupes.

Montcalm s'embarqua à Brest sur la *Licorne*, le 3 avril 1756. A quarante-quatre ans, un homme de talent et de caractère, possédant la pleine vigueur de sa nature, se sent la force d'acquiescer la gloire et d'en porter le poids sans fléchir. Quels beaux rêves dut faire cet ardent soldat, partant pour un pays lointain qui lui offrait le mystérieux attrait du nouveau et de l'inconnu! Il entrevit sans doute, dans le mirage de l'avenir, de brillantes victoires, d'érivants succès, l'amour du soldat, la reconnaissance du colon, une paix glorieuse, fruit de ses exploits, le retour triomphal dans la patrie et les lauriers dont elle couronne ceux qui ont bien mérité d'elle. Oh! oui, quels beaux rêves! Mais il leur manquait, pour être vrais, des déceptions, des souffrances et des luttes morales—route et prix de la gloire—le linéaire sanglant d'un drapeau vaincu, une tombe solitaire à quinze cents lieues de la patrie. Mais n'anticipons pas sur un avenir qui aura aussi ses beaux côtés.

La *Licorne*, après une périlleuse traversée, atteignit Québec le 13 mai. A peine débarqué, Montcalm se rendit à Montréal où le gouverneur, M. de Vaudreuil, avait établi son quartier général. Ce fut là que ces deux hommes eurent leur première entrevue. Dès l'abord et d'un coup-d'œil aussi juste que prompt, Montcalm comprit et mesura son collègue; ils ne devaient jamais s'entendre: trop de différences séparaient leurs caractères pour permettre entre eux la sympathie, trop de points rapprochaient et gênaient leurs attributions pour ne point paralyser une action qui exigeait, dans les circonstances, tant de promptitude et de liberté. La colonie n'avait besoin que d'une tête, comme aux grands jours de l'administration de Frontenac; elle en avait maintenant deux, et ce fut une des causes qui hâtèrent sa chute.

Dès le début, Montcalm fut surpris de l'état de gêne et de pénurie dans lequel le gouvernement français laissait languir sa plus belle et sa plus importante colonie. Pour résister aux trente mille hommes qui menaçaient cette année la Nouvelle-France, on n'avait que douze mille combattants, soldats de ligne, miliciens et sauvages. "Avec une telle armée, dit un historien, mal nourrie, à peu près sans souliers et sans solde, n'ayant guère d'autres munitions que celles prises sur l'ennemi, il fallait garder une frontière de plusieurs centaines de lieues, occuper vingt forts et faire tête partout à l'invasion dont les forces finiraient par s'élever au chiffre officiel de soixante mille hommes." Singulier spectacle pour un général de la vieille école que ces guerres de surprises et d'embuscades, en pleines forêts, sur des fleuves et des lacs immenses, où le grand art consistait précisément à s'affranchir de toute règle. L'été, sièges et prises de forts, destruction de convois de bateaux, rencontres et massacres de bandes isolées. L'hiver, lointaines expéditions à la ra-

quette pour brûler des établissements et lever des chevelures à l'ennemi. En toute saison, du sang et du feu.

Chaque année fut marquée par un important fait d'armes accompli par Montcalm, qui était chargé d'exécuter les différents projets conçus pendant l'hiver par les chefs de la colonie. En 1756, il prit et brûla, après trois jours de siège, le fort Oswégo, poste anglais important, situé sur la rive méridionale du lac Ontario. Il écrivait ainsi à sa mère le résultat de cette victoire: "Ils se sont rendus prisonniers de guerre au nombre de dix-sept cents, dont quatre-vingt officiers, deux régiments de troupes de la vieille Angleterre. Je leur ai pris cinq drapeaux, trois caisses militaires d'argent, cent vingt-et-une bouches à feu, un amas de provisions pour trois mille hommes durant un an, six barques armées et portant depuis quatre jusqu'à vingt canons. Et, comme il fallait dans cette expédition user de la plus grande diligence pour envoyer les Canadiens faire les récoltes et ramener les troupes sur une autre frontière, j'ai démoli ou brûlé leurs trois forts et amené artillerie, barques, vives et prisonniers." Lui-même fut si étonné de ce succès imprévu qu'il crut devoir s'en justifier auprès du ministre: "La conduite que j'ai tenue en cette circonstance, lui écrivait-il, et les dispositions que j'avais arrêtées sont si fort au-dessus des règles ordinaires, que l'audace qui a été mise dans cette entreprise, doit passer pour de la témérité en Europe... Aussi, je vous supplie, Monseigneur, pour toute grâce, d'assurer Sa Majesté que si jamais elle veut, comme je l'espère, m'employer dans ses armées, je me conduirai par des principes différents." Ces principes étaient pourtant bons, puisqu'ils lui valurent encore d'aussi brillants résultats; mais Montcalm, comme la plupart des généraux européens de son temps, eut le tort de vouloir transporter en Amérique la tactique du vieux continent, et si les officiers canadiens n'eussent fait prévaloir leurs vues et leur expérience, il aurait probablement échoué dans plus d'une entreprise.

C'est peut-être ici le lieu de placer son portrait. Nous l'empruntons à M. de Bonnechose, son éloquent biographe: "C'était, nous dit-il, un petit homme de fière mine, à l'allure nerveuse, avec un nez brusque et de grands yeux noirs étincelants, que la poudre de la coiffure rendait encore plus vifs. Quand l'hiver, sur la route de Québec à Montréal, un traîneau filait au galop, et que du fond d'une pelisse de fourrure deux éclairs avaient brillé: "Voilà le marquis!" disaient les passants. Le trait saillant de son esprit, ce fut aussi le coup-d'œil, mais un coup-d'œil dont la vivacité n'était rien à la justesse; la vérité, vite saisie, souvent discernée de très loin, jaillissait avec une lumineuse précision des jugements portés par Montcalm sur les hommes et les événements. Imagination hardie, sans chimère, féconde sans rêverie, il fut par dessus tout un homme d'action et d'action rapide."

Voilà l'homme avec ses qualités. Comme tout autre il eut ses défauts: trop d'obstination et de ténacité dans ses desseins, pas assez de ménagement pour les idées de ses adversaires, un désir exagéré de faire dominer ses vues et ses plans. Mais ces défauts, pourrait-on lui en faire un crime? Ils sont la partie humaine de toute grande nature; c'est par là que nous pardonnons aux grands hommes leur supériorité. Ses nouveaux concitoyens en jugèrent ainsi. Il prit en peu de temps un grand ascendant sur tous ceux qui l'approchaient. Les habitants l'aimaient et le fêtaient à l'envi: "Lorsque je voyage, écrit-il lui-même, j'ai l'air d'un tribun du peuple." Les troupes avaient pour lui de l'enthousiasme; il partageait avec elles toutes les fatigues et tous les travaux: couchant sur la terre comme le dernier soldat et exposant au feu son corps couvert de blessures, il ne leur faisait sentir la supériorité de son grade que par plus de talent et plus d'intrepidité, si possible. Les sauvages eux-mêmes éprouvèrent pour lui un attachement et un dévouement qu'aucun chef n'avait encore su leur inspirer, et c'est

beaucoup dire de ces natures mobiles, tous jours prompts à passer d'un objet à un autre. Les premiers temps de son séjour furent donc plutôt agréables et joyeux; les déboires ne vinrent qu'après la prise de William-Henry.

Ce fort, situé à la tête du lac Saint-Sacrement (aujourd'hui lac Georges), venait de tomber entre les mains de l'armée de Montcalm, après six jours d'une vigoureuse résistance. La garnison, sortie avec les honneurs de la guerre, s'acheminait, le 10 août 1757, sur le fort Elouard, lorsque les sauvages alliés de la France, enflammés par l'eau-de-vie que les vaincus leur avaient distribuée malgré l'expresse recommandation du général français, attaquent la colonne anglaise qui se débande, épouvantée, et, jetant armes et vêtements, s'enfuit dans toutes les directions. Montcalm et ses officiers accoururent en toute hâte au secours des fugitifs qu'ils finirent par soustraire à la fureur des sauvages. Quelques heures plus tard, ces malheureux, couverts d'habits français, mangeaient un pain français sous la tente du vainqueur, avant de reprendre sous une puissante escorte la route de la Nouvelle-Angleterre. C'est cet événement, grossi par la bonne foi de quelques historiens anglais, qui a pris le nom de massacre de William-Henry. On voit que Montcalm n'en est aucunement responsable: bien loin de là, la conduite qu'il a tenue dans cette circonstance ne fait que le grandir à nos yeux: "Dans cette fatale journée du 10 août 1757, dit M. de Bonnechose, il n'a rejaili sur lui d'autre sang que celui des grenadiers blessés à ses côtés en sauvant les Anglo-Américains."

La prise de William-Henry accrut la réputation du général français et ajourna tous les projets de l'ennemi pour la conquête du Canada. Mais alors commença pour le vainqueur une nouvelle lutte, plus sourde, plus cachée, mais mille fois plus rude que celle des frontières, car celle-là se faisait au cœur même de la colonie contre des Français ennemis de la France. A cette époque de glorieuse défense, le Canada fut miné par une tribu de parasites qui s'empressaient d'en exploiter toutes les ressources, avant que l'ennemi vint leur arracher cette proie. Lâches, fourbes, voleurs et concussionnaires, l'intendant Bigot et ses complices, acharnés au cœur du vieil arbre colonial qu'ébranlaient au dehors la hache du bûcheron anglais, sapèrent ses supports intérieurs et lui préparaient une chute plus certaine. Ce fut à ces hommes sans cœur et sans dignité, marchands de l'honneur national, que Montcalm déclara une guerre impitoyable. Il succomba dans la lutte, parce qu'il était seul pour combattre ces monstrueux abus, et que les criminels comptaient à la Cour de puissants protecteurs. Mais peu lui importait après tout le résultat? Son devoir était fait. L'heure des espérances satisfaites est à jamais passée pour lui; il entre dans la phase des grandes souffrances morales qui couronnent un front illustre d'une plus belle auréole que celle du génie et de la gloire, de l'auréole du malheur. Pourtant, son étoile lui réserve un dernier rayon de gloire: Carillon va s'ajouter à la chaîne de ses faits d'armes pour en former le plus bel anneau. Carillon! nom glorieux que nos poètes ont chanté dans leurs strophes sublimes, que nos historiens ont inscrit sur leurs pages immortelles, et qui fera toujours vibrer dans nos cœurs la fibre du patriotisme!

Ce nom fut celui d'une colline située entre les lacs St-Sacrement et Champlain. Retranchés sur ses flancs, trois mille six cents hommes, commandés par Montcalm, repoussèrent, le 8 juillet 1758, quinze mille Anglais sous les ordres d'Abercromby. C'est encore M. de Bonnechose qui nous fournira le récit sommaire de cette action: "A midi et demi, un coup de canon retentit; c'était le signal..... Déjà, aux sons aigus du fifre et de la cornemuse, les Anglo-Américains s'élançaient dans la clairière, en quatre colonnes, grenadiers en tête et chasseurs sur les flancs. L'ennemi était à cinquante pas du retranchement, les fusils français, jusqu'alors immobiles, s'abaissèrent sur toute la

ligne: trois mille balles sifflèrent à la fois—décharge foudroyante au milieu des rangs déjà rompus par les obstacles des abords. Les Anglais vacillèrent sous le plomb, reculèrent; puis revinrent intérieurement à la charge pour reculer encore et revenir pendant six heures de suite. Effroyable va-et-vient, entremêlé de sorties à la baïonnette, au milieu de l'arbuste d'arbres enflammé par la fusillade..... Vers sept heures du soir, les attaques cessèrent, le feu continua sur la lisière de la forêt; à huit heures, il s'éteignit." Telle fut cette mémorable bataille qui coûta aux ennemis cinq mille des leurs contre une perte de sept cents hommes pour les Français. La joie des vainqueurs fut délirante. Le soir, à la clarté des torches, la petite armée acclamait à grands cris son vaillant général. Pour lui qui s'était battu comme un lion, il appréciait ainsi sa part de victoire: "Je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes aussi valeureuses. Deux jours plus tard, du sommet de la colline s'élançait une grande croix de bois portant vers le ciel cette humble action de grâce: "Qu'ont fait le général, les troupes, le retranchement? Voici, l'étendard, voici le vainqueur: Dieu, Dieu seul ici triomphe!"

Cette victoire avait sauvé le pays de l'invasion, mais elle n'améliorait pas beaucoup sa situation. Les frontières se resserraient toujours aux extrémités. A l'est, Louisbourg venait de tomber malgré la vaillante défense de M. et de Mme de Drucourt. A l'ouest, Frontenac avait capitulé devant 3,000 hommes, et le fort Duquesne n'était plus qu'un amas de cendres. Des défections chez la plupart des tribus sauvages et la famine partout. Après de pressantes dépêches écrites à la cour en demande de secours, Montcalm s'enferma dans Québec où il passa le triste et long hiver de 1759, le dernier de sa vie. Autour de lui les gens mouraient de faim ou trouvaient à peine de quoi nourrir un sang qui devait payer jusqu'à la dernière goutte la perte de la colonie. Dans le même temps, on jouait et on dansait chez l'intendant. Montcalm, indigné, s'enveloppait dans sa tristesse et s'élevait à la hauteur de tous les sacrifices: "J'avais demandé mon rappel—écrit-il au ministre—après la glorieuse journée du 8 juillet; mais puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi à tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus possible." Et plus tard, après avoir exposé la situation: "Ce n'est pas découragement de ma part ni de celle des troupes, résolu de nous ensevelir sous les ruines de la colonie... Je combattrai au mieux avec ce que j'ai un contre six." A ces inquiétudes se joint l'ennui de sa famille. L'isolement des siens s'aggrave de plus en plus sur son âme pourtant si ferme. Ses dernières lettres à sa femme respirent plus de tendresse et d'abandon; les relations qu'il n'a cessé d'entretenir avec elles depuis son départ se resserrent comme par un pressentiment de leur prochaine rupture. Il sera chevalier jusqu'à la fin, fidèle à sa dame comme à son roi.

Cependant, avec le printemps reviennent les hostilités et les vaisseaux de France, chargés de vivres et de nouvelles. Beaucoup de décorations et de récompenses pour le passé, point de soldats ni d'espoir d'en recevoir pour l'avenir; mais des instructions formelles, enjoignant la résistance jusqu'aux plus grandes extrémités plutôt que de se rendre. Montcalm comprit le sens de ces instructions: "J'ose vous répondre, écrit-il au ministre, de mon entier dévouement à sauver cette colonie ou à mourir." Son dernier mot était dit, son chemin tout tracé; il le suivit sans broncher et s'acquitta pleinement de sa tâche.

Bientôt, au son du tocsin, de longues files d'hommes sortent des hameaux et des villages pour rallier les divers corps de défense. Des enfants de treize ans et des vieillards de quatre-vingts marchent avec eux, décidés à sauver leur drapeau ou à tomber avec lui; il ne reste dans les champs que des femmes et des prêtres qui vont labourer la terre et prier pour les défenseurs de la patrie. Dix-sept mille com-

battants attendent, le pied ferme, les soixante mille hommes d'invasion. Bientôt, pendant que deux armées de terre pénétrèrent dans le pays par la vallée des lacs, Québec voit apparaître la flotte composée de vingt vaisseaux de ligne, de trente frégates et d'une multitude de transports. Elle porte dix mille hommes de débarquement commandés par Wolf, général de trente-six ans qui a fait ses preuves à Louisbourg et qui est digne d'avoir Montcalm pour adversaire. Le général français, avec douze mille soldats retranchés sur les hauteurs de Beauport, couvre la ville de ses travaux de défense. Le siège commence, long et opiniâtre. Les bombes pleuvent sur la ville et la mettent en feu ; au bout de deux mois, Québec n'est plus qu'un monceau de ruines, et les campagnes environnantes offrent l'aspect d'un vaste désert. Cependant les assiégés n'ont pas perdu un pouce de terrain. Déjà, le 21 juillet, ils ont repoussé une attaque dirigée contre les lignes de Beauport. Déjà les chefs de l'expédition, redoutant l'approche de l'hiver, ont fixé le départ de la flotte au 20 septembre. Mais Wolf ne peut ainsi laisser échapper sa proie. Par une résolution subite et hardie, il tente un dernier coup. Le 12 septembre, il remonte de nuit le fleuve sur quelques vaisseaux jusqu'à la hauteur du cap Rouge, le redescend sur des barques, trompe les sentinelles échelonnées sur la falaise, et escalade avec ses régiments les rochers de l'anse du Foulon, gardés par quelques hommes qui sont surpris et dispersés.

Le 13 septembre, le soleil levant éclaira huit mille Anglais rangés en bataille sur les plaines d'Abraham. A cette nouvelle, Montcalm accourt précipitamment avec quatre mille cinq cents soldats. Tout le monde connaît cette funeste rencontre qui décida du sort de la colonie et fut moins une bataille qu'une déroute. Les troupes françaises, enfoncées au premier choc, s'enfuirent devant les baïonnettes anglaises. Pendant que Wolf expire content dans les bras des victorieux, Montcalm, mortellement blessé, rentre à cheval dans la ville, soutenu par deux grenadiers. La vue de son triste état jette la ville et le camp dans la consternation et fait un instant oublier le sort de la colonie. Seul, au milieu de la douleur de tous, il garde son calme et son sang-froid : "Combien de temps à vivre ! demande-t-il au chirurgien qui sonde sa blessure. — Quelques heures à peine, mon général. — Tant mieux, je ne verrai pas la prise de Québec." Puis, des officiers venant lui demander ses ordres : "Des ordres, répondit-il, je n'en ai plus à donner ; j'ai trop à faire en ce dernier moment, et mes heures sont très courtes. Je vous recommande seulement de ménager l'honneur de la France." Il eut toutefois le temps de penser aux Canadiens auxquels il venait de donner sa vie, ne pouvant faire plus : "Général, écrivit-il à Townshend, ayez pour les Canadiens les sentiments qu'ils m'avaient inspirés ; qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur." Chevalier chrétien toute sa vie, il s'inclina une dernière fois devant son Dieu, reçut avec ferveur les sacrements, et rendit l'âme le 14 septembre au matin.

Le soir même on fit à ce guerrier des funérailles dignes de lui. Quelques officiers portèrent son corps à la chapelle des Ursulines. Il y fut inhumé au bruit de la canonnade, à la clarté des flambeaux qui jetaient leurs lueurs mourantes sur la voûte et les murailles déchirées par les obus de siège. Le fossoyeur ne fut pas appelé pour creuser sa couche mortuaire : un boulet anglais s'était chargé de ce soin. On le déposa dans cette tombe guerrière, et des larmes arrosèrent sa dépouille. Avec lui chacun croyait ensevelir la colonie.

Si à ce moment les voiles de l'avenir se fussent tout à coup déchirés, les compagnons attristés de Montcalm auraient pu voir une vaillante armée, commandée par Lévis, envahir les plaines d'Abraham, encore humides de sang français, et planter leur drapeau victorieux sur le théâtre de leur récente défaite !

Montcalm ! Lévis ! saluons ces deux

hommes. Tous deux ont payé leur tribut à la Nouvelle-France. L'un lui a donné sa vie ; l'autre, la revanche. Ne les séparons pas dans notre amour et notre reconnaissance. Dans deux jours, la patrie, réunie sur cet immortel champ de bataille, célébrera tout d'un cœur et tout d'une voix notre glorieux passé : n'oublions pas que, non loin du trophée de Lévis, s'élève le tombeau de Montcalm. Nous irons nous incliner devant ce monument de la vaillance ; et peut-être la voix du grand vaincu, rompant le silence de la mort, nous dira ces deux mots si français, ces deux mots qui font les grands hommes et les grandes choses : Honneur et devoir !

CHOSSES ET AUTRES

— Il est question d'établir une fabrique de cuir considérable à St-Léonard, comté de Nicolet.

— Lorsque le parlement anglais s'assemblera, la Reine en fera l'ouverture en personne, à la demande de M. Gladstone.

— La compagnie des chars urbains a transporté 275,000 personnes pendant les onze jours qu'a duré l'Exposition.

— L'ex-impératrice Eugénie a acheté, pour le prix de £50,000, la propriété dite Farnborough Hall, dans Hampshire.

— La prison du comté de King (île du Prince-Edouard), ne contient dans ses murs aucun prisonnier ni pour dette ni pour délit.

— Le rendement de la patate est très-considérable dans les environs d'Arthabaskaville. On nous informe aussi que la larve en bien des endroits dévore le fruit dans la terre et qu'on en trouve beaucoup qui sont à moitié rongés.

— Il y aura chaque année dorénavant une exposition agricole à Montréal. Nous ne doutons pas que cette décision, qui a été prise l'autre jour à une assemblée des principaux éleveurs de bétail, sera accueillie avec plaisir.

— M. Eardly-Wilmot Holt, de Londres, qui est venu au Canada faire la chasse et la pêche, a fait, avec M. McNab, de la Rivière-du-Loup, une chasse très heureuse. Il ont rapporté deux rennes, cinq cariboux et un ours.

— La terre est peuplée d'environ un milliard d'habitants. Tous les ans il en meurt 333 millions ; chaque minute, 69, soit une personne par seconde. Ces décès sont contre-balancés, à très peu de chose près, soit un peu en plus soit un peu en moins, par les naissances.

— Un syndicat formé à St-Jean, vient de conclure un contrat avec l'Union sucrière s'engageant à fournir mille acres de terres ensemencées en betteraves le printemps prochain. De son côté l'Union s'oblige à construire une manufacture de sucre à St-Jean.

FALL RIVER, MASS.—M. Hector Duvert, avocat canadien de Putnam, Conn., était en cette ville la semaine dernière. C'est un patriote de la vieille école qui a conservé cet amour inaltérable de la patrie, et cette foi sincère dans l'avenir du peuple canadien à l'étranger. Il pense en silence, mais il pense bien tout de même. — *Le Travailleur*.

— La direction du bureau *Veritas* vient de publier la statistique suivante des sinistres maritimes pendant le mois de juillet dernier :

Navires à voile perdus ou supposés perdus : 26 anglais, 7 norvégiens, 6 français, 4 allemands, 3 américains, 3 hollandais, 2 danois, 2 italiens, 2 portugais, 2 suédois, 1 autrichien, 1 belge et 2 inconnus.

Navires à vapeurs : 7 anglais et 1 norvégien. Total : 69 navires.

— Dans la dernière semaine de l'exposition, le chemin de fer Vermont Central a transporté 9,325 visiteurs, les trains spéciaux du South Eastern, 3,000 ; le chemin de fer du Nord 7,230, et le Grand Tronc, de lundi à jeudi dernier, 64,000.

Les calculs les plus approximatifs portent à 100,000 le nombre des étrangers qui ont visité Montréal à cette époque.

— On écrit de Québec, que l'hiver s'annonce sous les plus sombres couleurs tout le long de la côte de Gaspé. Pour les populations de cette contrée, quand le poisson ne donne pas, il n'y a pas d'autres ressources pour vivre, et cet été la pêche a été nulle. L'hiver arrive à grand pas, il n'y a plus de temps à perdre, si l'on veut aller à leur secours, car les communications seront de plus en plus difficiles.

HOLYOKE, MASS.—Celia, enfant de M. Jos. Dupuis, est morte lundi de la semaine dernière des suites des brûlures endurées le même soir. Cette enfant avait l'habitude de préparer le souper de ses parents qui travaillent dans la manufacture de couvertes. Le feu du poêle n'étant pas actif, elle prit du pétrole qu'elle versa dessus. Explosion de la canistre et mort de l'enfant. Elle était âgée de 13 ans. — *Le Travailleur*.

— Mme Carr, de Pittsburgh, Pennsylvanie, vient de devenir folle par une cause très bizarre. Il y a deux semaines, elle a été mordue par une araignée pendant son sommeil. Un bouton est venu à l'endroit de la morsure, et du poignet à l'épaule le bras a enflé et s'est couvert de taches. Un médecin a réussi à réduire l'inflammation, mais soit par l'effet du poison, soit par suite de l'ébranlement du système nerveux, Mme Carr est devenue folle à lier.

— Dans les différents discours qui ont été faits pour démontrer aux cultivateurs de nos paroisses les avantages de la culture de la betterave à sucre, on a cité l'exemple de la France et d'autres pays de l'Europe. Quand à la rémunération de cette culture, il a été démontré qu'un arpent en betteraves pouvait donner \$40 en argent, tous frais déduits, en supposant un rendement de quinze tonnes à l'arpent. — *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

— Il y a quelques années un monsieur Singleton qui aimait les aventures, quitta l'Irlande, son pays natal, pour voyager. Il visita l'Australie, l'Amérique du Sud et les Etats-Unis.

Il dépensa des sommes folles dans ses voyages et finit par s'échouer à Ottawa où il se trouva réduit à se mettre en service chez un boulanger pour gagner sa vie.

Dernièrement une dépêche lui annonçait que son frère, le colonel Singleton, venait de mourir en Irlande et lui avait légué une fortune considérable. M. Singleton est parti pour l'Irlande afin de recueillir son héritage.

— Tout le glorieux empire allemand est dans ces deux faits simultanés : d'abord la famine, la misère, le peuple se demandant de quoi vivre ; — et puis une fête pour l'anniversaire de Sedan. Si l'on pouvait tirer du pain des victoires remportées par M. de Moltke en 1870, ce serait à merveille. Mais les victoires ne donnent pas un grain de blé ; elles n'ont même pas rapporté un centime au peuple qui a arrosé de son sang les lauriers de son empereur au casque pointu. Cinq milliards lui ont passé sous le nez : qu'en a-t-on fait ? Des forteresses, des canons, de la poudre, des fusils, tout ce qu'il faut pour tuer et se faire tuer encore.

— Le Père Sheedan, pasteur de l'église St-Patrick à Norwich, Connecticut, a terminé son sermon de dimanche en annonçant qu'une de ses anciennes paroissiennes est attendue par un legs de \$25,000, elle fait par son frère, mort dernièrement en Californie, et qu'un homme de loi de cet Etat vient d'arriver à Norwich, à la recherche de l'héritière. Le Père Sheedan a requis quiconque connaît l'adresse actuelle de cette personne d'en aviser l'atorney ou lui-même. Elle se nomme Annie McGlynn, âgée de 25 ans, et elle a été domestique successivement à Norwich, Taftville et Greenville, d'où elle est partie il y a peu de temps avec l'intention d'aller travailler dans une manufacture soit de Lowell, soit de Lynn. Depuis son départ de Greenville, ses traces sont perdues.

DES ÉCOLIERS EN RUPTURE DE BAN. — Pen-

dant le temps de la dernière exposition de Montréal, onze garçons manifestèrent ensemble, et séance tenante, le désir d'aller visiter ces belles choses que les grandes personnes admirent et il fut convenu que, comme le voyage nécessiterait un certain montant d'argent pour faire les choses bien, on aurait recours à n'importe quel moyen. Le plus expéditif et le plus profitable, leur parut le vol.

Voici les noms de ces enfants, nous dit-on, qui font leurs études au collège St-Laurent : Létourneau, Dufresne, Buchanan, Hall, Germain, Hodge, Lusignan, Smith, Perreault, Norreau et Sylvestre. Chacun se mit à l'œuvre pour voler. Les uns, leur père et mère, les autres leurs amis et même quelques-uns les passants ivres et attendés.

Mais un surtout devait faire le meilleur coup, c'était le jeune Buchanan qui enleva à son père la jolie somme de \$700 et qui se mit à visiter l'exposition tout de bon. De vouloir qu'il était, il devint volé par un nommé Gunn qui lui enleva \$350 et perdit aussi beaucoup d'argent. Après s'être amusé et dépensé à Montréal il alla à Québec pour continuer son manège. A l'hôtel il fit connaissance d'un ami, non pas de cœur mais de bourse. Ayant acheté un habillement il invita cet ami à aller à Lévis avec lui, celui-ci poussa la gentillesse jusqu'à porter son paquet, mais rendu loin des habitations il sauta avec le paquet, hors de la voiture et s'enfuit. Cependant Buchanan a continué sa route jusqu'à la gare du Grand Tronc et a pris un billet pour les Etats-Unis où disait-il, il devait continuer ses études.

A la station à Richmond, malheureusement pour lui, son père et un détective étaient là et l'empoignèrent. Sur lui on a trouvé \$80 le reste avait disparu. Il avait aussi une montre et une chaîne en or.

CRIME RÉVOLTANT.—Extrait du *Moniteur Acadien*, de Shédiac :

La presse du Nouveau-Brunswick n'avait pas enregistré depuis des années un fait qui ait soulevé pour une courte période autant d'intérêt que celui de l'infortunée Charlotte Hill, trouvée calcinée dans le bois, près d'Annapolis, il y a quelques jours. La conduite précédente du meurtrier Thébeau ne faisait pas présager une telle barbarie de sa part.

Joseph Thébeau est le fils de feu Nicolas Thébeau. Ce dernier était natif de Clare, mais vécut la plus grande partie de sa vie à Plymton, au milieu de la population anglaise, et se maria avec une femme de Lunenburg, d'origine allemande, parlant l'anglais. De là vient la raison que le jeune homme, quoiqu'il y ait bon nombre de Français dispersés parmi les Anglais dans la localité où il a été élevé, grandit plus comme un Anglais que comme un Français. Le vieux avait une réputation sinistre, était regardé comme un vieillard bourru, en un mot une tête dure, et même, à un âge avancé, il fut condamné à l'emprisonnement pour parjure ; mais pour Joseph, en vieillissant et en s'établissant dans le monde, il donna des signes d'industrie et d'activité honnêtes, prit de bonne heure une femme anglaise et commença à élever une famille anglaise. Un homme rusé dans le commerce ordinaire du pays, juste dans ses affaires, affable et communicatif, quoique d'un extérieur grossier et peu prévenant, il fit oublier bientôt la réputation de son père, et, comme ses spéculations dans l'élevage du bétail et ses opérations agricoles et sur le bois augmentaient, il devint connu dans tout le pays.

La victime était l'un des huit enfants illégitimes d'une pauvre femme dépravée et imbécile appelée Mardy Purdy surnommée Hill. Charlotte elle-même n'avait pas grand esprit et éleva, elle aussi, deux ou trois enfants illégitimes, qui, comme leur mère, furent à la charge de la paroisse.

Joseph Thébeau avait été chargé par contrat de prendre soin des pauvres de sa section moyennant un prix convenu. Dans Charlotte cependant il trouva qu'il y perdait au lieu d'y gagner. Elle s'échappait souvent, et ses dépenses ailleurs amoindrirent d'autant le revenu de Thébeau. Quand il entreprenait de la faire travailler, elle menaçait de l'accuser de la paternité d'un enfant et autre chose semblable. Le trouble qu'elle lui donnait, surtout quand il s'aperçut qu'elle allait devenir mère, l'exaspéra tellement qu'il résolut de s'en débarrasser, elle qui lui coûtait cent piastres par année, et, dans un moment malheureux, il accomplit son dessein avec une férocité et une brutalité qu'on était loin de soupçonner chez lui.

A Etretat :

La maman, au petit Georges qui revient du bal d'enfants du Casino, avec sa marraine.

— Eh bien, as-tu mangé beaucoup de gâteaux ?

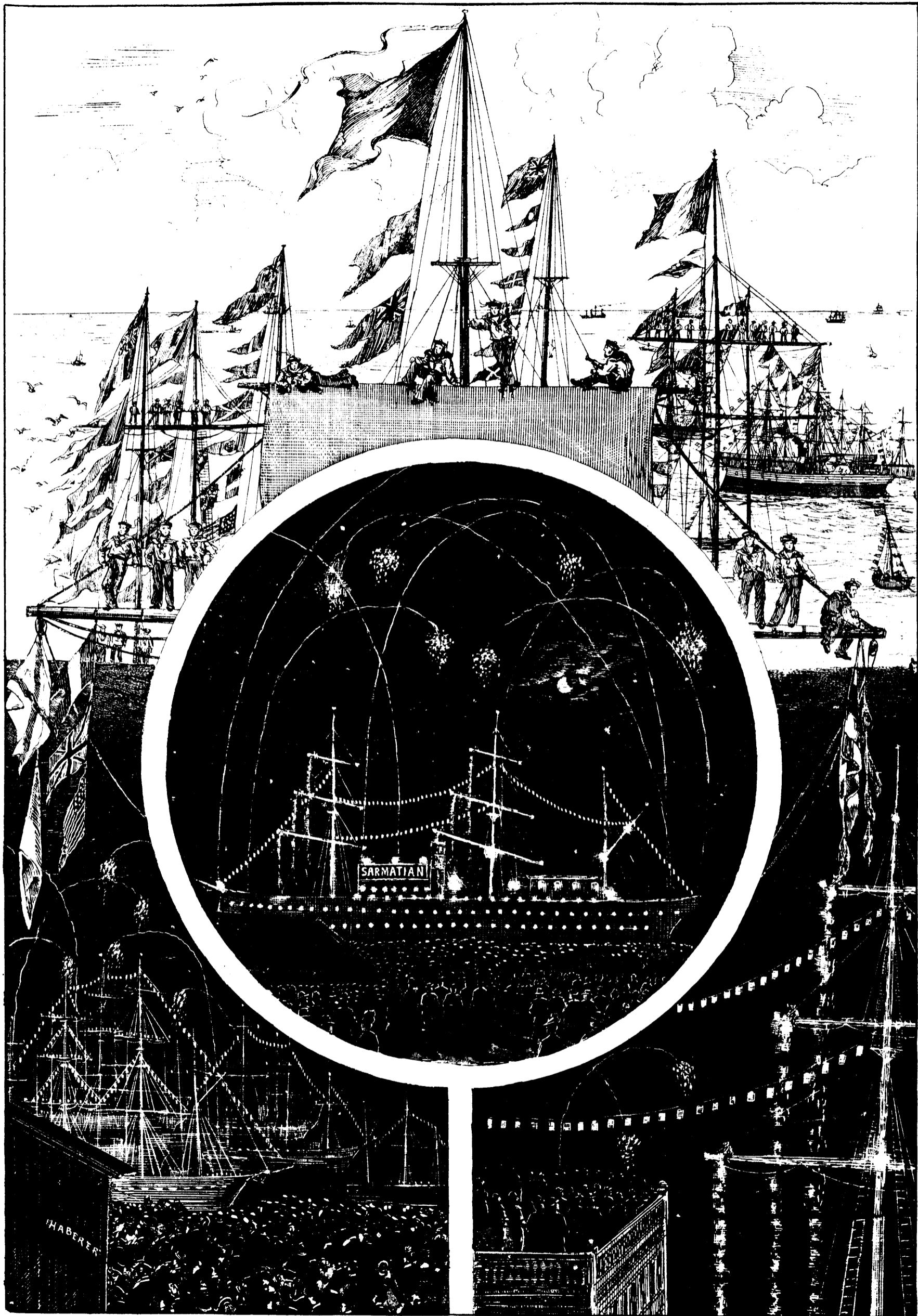
L'enfant, avec une petite moue :

— Pas même dix !....



1. COURSES AU TROT AU PARC LÉPINE 2. COURSES AU PARC LÉPINE 3. REVUE DE LA BRIGADE DU FEU SUR LE CHAMP-DE-MARS 4. LES JEUX CALÉDONIENS
 5. ARRIVÉE DE SON EXCELLENCE SUR LE TERRAIN DE L'EXPOSITION 6. DANS LE ROND 7. REVUE DU 65ÈME BATAILLON PAR LE GÉNÉRAL LUARD SUR LE CHAMP-DE-MARS

INCIDENTS DURANT LA SEMAINE DE L'EXPOSITION



ILLUMINATION DU HAVRE DE MONTRÉAL DURANT L'EXPOSITION DE LA PUISSANCE

PRENEZ GARDE !

Quand vous étiez petite fille,
Vous souvenez-vous que souvent,
Dans l'âtre, la flamme qui brille
Et disparaît au même instant
Vous causait une joie immense ?
Que de fois vous avez voulu
Toucher à ce feu défendu,
Dans votre candide innocence !
Votre maman, craignant les suites d'un tel jeu,
Disait : Ne jouez pas, fillette, avec le feu.

Maintenant, vous voilà bien grande,
Dieu vous a guidé dans vos pas,
Qu'il fasse que votre âme entende
Ce que je vais dire tout bas :
Il est encore une autre flamme
Bien plus ardente, c'est l'amour,
Et qui brûlera quelque jour
Votre cœur sensible de femme.
Il faut être prudente, avec elle aucun jeu,
Ah ! ne jouez jamais avec ce traité feu !

PAUL-BASSEZ PRÉVILLE.

Montréal, 17 sept. 1880.

LE PAYS DE L'OR

PAR HENRI CONSCIENCE

XII

LA MAISON DE JEU

(Suite)

Au fond de la salle se trouvait une table très large, derrière laquelle le banquier dirigeait, avec ses nombreux aides, le *monte*, jeu de hasard mexicain qui se joue avec des cartes et qui est fort à la mode à San Francisco. Ce banquier avait devant lui des tas de poudre d'or, des blocs d'or d'une grosseur extraordinaire, des liasses de billet de banque, des piles d'une monnaie d'or octogone dont chaque pièce avait une valeur de deux cent cinquante francs ; mais, à côté de chaque tas, il y avait un revolver à six coups.

Les joueurs se tenaient debout autour de la table. Ils suivaient chaque carte le cœur battant, et la fureur leur arrachait une sorte de hurlement rauque chaque fois qu'ils voyaient leur or s'abîmer dans le gouffre insatiable de la banque. Cependant, ils recommençaient chaque fois à tenter la chance, jusqu'à ce que, tout à fait ruinés, pauvres et le cœur plein de fiel et de rage, ils quittassent la table en maudissant le jeu.

S'il y avait là des gens qui perdaient en quelques heures tout l'or qu'ils avaient amassé dans les placiers au prix de grandes privations, on en voyait d'autres que la fortune favorisait d'une façon toute particulière. Quelques-uns riaient de ce bonheur apparent et murmuraient le mot *quillasse*, voulant faire entendre par là qu'à leurs yeux le gagnant n'était qu'un compère qui jouait avec l'argent même de la banque. Cela n'empêchait pas cependant que l'on ne racontât jusqu'au bout de la salle, comme quoi cet individu avait commencé à jouer en ne risquant que cinq dollars, et comme quoi il avait gagné vingt mille dollars en moins d'une heure.

Donat, lorsqu'il entendit cela, s'écria avec stupéfaction :

— Ciel ! cela fait cent mille francs ! C'est une vraie mine d'or pour qui a un peu de bonheur. Je suis né coiffé, moi ! Qui sait, messieurs, si je tentais un peu de chance ? Deux dollars de plus ou de moins ne sont pas une affaire. Si j'osais seulement aller à la table....

— Ne joue pas, je t'en prie, dit Victor avec une sorte d'effroi.

— Seulement deux dollars ; si je les perds, je cesse.

— En effet, que nous font quelques dollars ? remarqua Creps. Je veux voir comment va le jeu de la *monte* ; d'ailleurs, une dizaine de dollars, ce n'est pas trop pour savoir si la fortune n'a point par hasard l'envie de nous favoriser ce soir.

Victor resta assis et suivit d'un regard à demi dépit ses amis, qui s'approchaient à pas lents de la table.

Ils suivirent le jeu pendant quelques instants avant de risquer leur argent ; une demi-heure après, ils retournèrent près de Roozeman. Jean riait d'un air triomphant, Donat se grattait la tête d'un air mécontent et grommela qu'il avait perdu sept dollars sur les vingt-cinq que Victor lui avait donnés à bord du *Jonas*.

Pour Creps, il avait été plus heureux : il avait même possédé un moment plus de trois mille francs, mais le sort s'était enfin déclaré contre lui, et il avait quitté la table, sur le conseil d'un Américain, pour donner à la chance le temps de changer. En tout cas, il avait encore gardé environ cinq cents francs de son gain, et pouvait recommencer à jouer sans inquiétude.

Jean voulut régaler ses amis avec l'argent gagné et fit apporter trois grogs chauds. En buvant, il engagea Roozeman à risquer aussi une couple de dollars, afin de savoir si la fortune voulait lui être favorable ou non. Il se

moquait de l'horreur que son ami paraissait éprouver pour le jeu, et le poursuivait de ses railleries. Victor, plus ou moins excité par la boisson se leva tout à coup et dit :

— Eh bien, tu le veux, je jouerai ! mais à une condition : je prends dix dollars et je les mets ensemble sur une carte ; après la perte de cet argent, nous retournerons à notre hôtel sans rester ici une minute de plus.

— Oui, mais si tu gagnes ?

— Je perdrai.

— Tu ne peux le savoir.

— Mais, Jean, pourquoi essayer de me retenir ici ? soupira Roozeman avec douleur. Cette maison de jeu est un enfer qui m'effraie. Soit ! si je gagne, je mettrai jusqu'à quatre fois, pas davantage, et, si tu refuses de me suivre à l'hôtel, sois sûr que j'irai tout seul.

— Allons, ne te fâche pas : nous acceptons la condition.

Les trois amis se rapprochèrent ensemble de la table de jeu. La chose se passa comme cela se voit souvent : le sort se décida favorable à celui qui espérait intérieurement perdre. Roozeman gagna à plusieurs reprises, et, comme il mettait des enjeux de plus en plus forts pour être débarrassé de cet argent impur, les pièces d'or et les billets de banque affluèrent devant lui d'une façon surprenante. Cette richesse l'aveugla enfin, la passion qu'il avait mise à lutter contre le sort qui le favorisait obstinément, le domina au point qu'il oublia la condition posée et qu'il continua le jeu comme s'il n'avait plus la conscience de ce qu'il faisait. Il arrivait bien quelquefois qu'il perdit ; mais la bonne chance revenait vite et, malgré l'inconstance du sort, le bonheur lui resta fidèle.

Cependant ses amis jouaient un jeu plus modeste. Creps perdait sans relâche. Donat n'avait pas la main déveine, car il avait déjà un assez bon tas de dollars devant lui.

Il vint un moment où la fortune se déclara avec une merveilleuse constance pour Victor. Il gagnait coup sur coup, et le banquier lui jetait en grognant des poignées d'or et des billets de banque.

On entourait l'heureux joueur et maints regards flamboyants étaient fixés avec envie sur les richesses qu'il avait gagnées. Victor ne voyait rien de ce qui l'entourait, tant il était absorbé par le jeu ; il avait presque oublié que ses amis luttèrent également avec la fortune à côté de lui.

Tout à coup, il entendit Creps pousser un cri de rage. Il fut frappé profondément du regard égaré, de la pâleur et de la voix rauque de son ami.

— Jeu maudit, murmura celui-ci. J'ai tout perdu, plus un seul dollar.... Vite, prête moi une couple de cents francs, Victor.

Mais Roozeman, revenant avec effroi à la conscience de leur position, mit les billets de banque dans son portefeuille et l'or dans ses poches.

— Prête-moi deux cents francs, te dis-je, répéta Jean avec une animation singulière.

— Non, non, fuyons cette maison, répliqua son ami. Pour l'amour de Dieu, Jean, ne joue plus. Suis-moi à l'hôtel, ou je m'en vais seul.

En disant ces mots, il courut vers la porte de la salle ; ses amis le suivirent en grommelant, et ils quittèrent tous ensemble la maison de jeu.

Il y eut alors parmi les joueurs une hésitation étrange. Comme si la disparition de cet heureux jeune homme eût refroidi la passion de la plupart d'entre eux, la table resta quelques instants sans amateurs, malgré l'appel provocant du banquier. Un grand nombre de joueurs sortirent les uns après les autres.

Les Flamands avaient continué leur chemin à travers les rues. Il était très tard, et, hors des environs de la maison de jeu, on ne rencontrait presque plus de passants. Selon leur estimation, Roozeman ne devait pas avoir gagné moins de quarante mille francs ; Donat, de son côté, possédait encore à peu près huit cents francs. Malgré la perte que Creps avait subie, il n'y avait donc pas lieu d'être mécontent du résultat de cette soirée. Maintenant que Victor se trouvait en plein air et loin de la maison de jeu, il respirait plus librement et partageait la joie de ses amis, qui se réjouissaient de cette fortune inattendue. Comme Roozeman leur avait déjà déclaré qu'il regardait le gain comme un bien commun et qu'il ne voulait pas le considérer autrement, ils parlaient en ce sens :

— Il est vrai, dit Jean, qu'aussitôt que les directeurs de la *Californienne* arriveront à San Francisco, nous n'aurons plus besoin de rien, mais en attendant, nous pouvons vivre sans gêne, ne nous laissons manquer de rien et restons à l'hôtel où nous sommes logés. En outre, l'argent que nous avons déjà nous permettra de retourner d'autant plus vite dans notre patrie.

Donat comptait sur ses doigts et murmurait tout bas avec joie :

— Quarante mille huit cent francs, cela fait pour chacun de nous treize mille six cent frs. Pardieu ! si cela continue ainsi, je ne sais pas pourquoi je n'achèterais pas le château de Natten-Haendonck, une grande maison en ville ! Il fait bon ici ! c'est un vrai paradis terrestre !

Et, faisant quelques bonds extravagants, il se mit à chanter :

Mettez la soupe au feu, maman,

Voilà l'geant ! voilà l'geant !

Mais la parole fut étouffée dans sa gorge par une main puissante qui lui pinçait les lèvres comme des tenailles. On lui enfonça un baillon dans la gorge avant qu'il put crier. Un coup violent sur la nuque le fit tomber par terre. À la pensée qu'on ne l'attaquait ainsi que pour lui voler son argent, il mit sa main dans sa poche

par un mouvement rapide et glissa son argent dans ses bottes.

Creps et Roozeman furent assaillis, au même instant de la même manière. Tous les deux étaient étendus sur le sol, baïllonnés avec un mouchoir de poche et entourés de voleurs ou d'assassins qui menaçaient de leur percer le cœur de leur poignard au moindre mouvement.

Victor avait été attaqué par plusieurs hommes à la fois ; trois ou quatre le tenaient cloué par terre ; deux autres fouillaient dans ses poches. Heureusement, il réussit à dégager ses membres, sauta debout et saisit un des voleurs ; mais un couteau que le pauvre jeune homme sentit pénétrer dans ses côtes lui fit lâcher prise ; il fut renversé par la violence du coup, et les assassins se jetèrent de nouveau sur lui pour lui fermer la bouche.

Mais tout à coup, trois ou quatre personnes qui parlaient à haute voix sortirent d'une rue latérale. Au bruit de ces voix, un des brigands donna un signal et tous disparurent dans les ténèbres. Les passants dont la présence les avait chassés tournèrent le coin d'une autre rue.

Jean Creps courut à Victor et l'aïda à se relever ; mais il sentit sur sa main une humidité chaude et gluante, et s'écria avec une mortelle anxiété :

— Oh ! mon Dieu, Victor, tu es blessé ?

— Légèrement, ce ne sera rien, répondit Victor.

— Où ? où ?

— Dans le côté : un coup de poignard. Ne sois pas inquiet.

Creps, effrayé, voulait aller frapper à la première maison venue pour demander du secours ; mais Victor prétendit qu'il était encore assez fort et exigea qu'on allât directement à l'hôtel. Ce n'était pas loin, et, avec la main sur la blessure pour empêcher l'hémorragie, il y arrivait sans peine, croyait-il.

Quoique Victor, pour tranquilliser ses amis, refusât leur aide, il fut soutenu par tous deux.

Donat versait des larmes de pitié sur le malheur de Victor et grommelait des paroles de vengeance, telles que : " Les assassins ! les scélérats ! ils me payeront mon oreille ! "

Mais les autres ne firent pas attention à ses paroles.

Lorsqu'on leur eut ouvert la porte de l'hôtel, Jean fit asseoir son ami blessé et demanda avec instance un docteur ou un chirurgien.

Un garçon dit qu'il y avait un chirurgien à deux pas de là, et qu'il allait l'appeler immédiatement.

— Dépêchez-vous, dépêchez-vous, cinq dollars pour votre peine, s'écria Creps.

Le garçon ne se fit pas dire deux fois et sortit en courant.

Victor perdait beaucoup de sang par sa blessure, il y en avait déjà une petite mare au pied de sa chaise ; cependant il riait et tâchait de faire comprendre à ses amis qu'ils avaient tort de s'alarmer et d'être si consternés, parce qu'il sentait bien que sa blessure n'était pas dangereuse. Voyant que le sang coulait sur les joues de Donat il lui demanda avec inquiétude :

— Et toi, mon pauvre ami, tu ne te plains pas et tu ne t'occupes que de mon sort ! Qui sait si tu n'es pas plus malheureux que moi ?... Une blessure à la tête ; ah, cela peut être dangereux.

— Non, non, répondit Donat, il n'y a pas de danger, je croyais avoir perdu mon oreille, mais ce n'est qu'un morceau. Je ne pourrai plus porter de boucles d'oreilles.... voilà tout.

Le chirurgien apparut dans la chambre et se mit à déshabiller le blessé en silence et avec des mouvements brusques. Il lui découvrit le flanc, tâta la blessure, la sonda avec une aiguille d'argent, essuya le sang, appliqua un emplâtre sur la plaie béante, posa un bandage par-dessus, aida le malade à se rhabiller, puis tendit la main vers Jean en disant d'un ton bref :

— Voilà, gentleman, l'affaire est claire. Une visite de nuit, une onze d'or, seize dollars.

— Seize dollars ! soit ; mais dites-nous au moins ce que nous avons à croire ou à espérer.

— Il n'y a rien à craindre, répondit le chirurgien. Un demi ponce plus avant, et le jeune gentleman serait déjà dans l'autre monde ; mais le couteau a touché une côte et a glissé entre la peau et la chair, c'est une blessure très simple, sans aucune gravité. Si le gentleman n'avait pas perdu tant de sang, il ne serait pas plus malade que d'une bonne entaille dans la main....

Une once d'or, seize dollars. Je n'ai pas de temps à perdre et je veux aller me coucher !

Roozeman fouilla dans ses poches. Les brigands avaient tout volé, or et billets de banque. Jean, tout confus, supplia le chirurgien de leur donner du temps, par pitié pour leur malheur.

— Pitié ? répéta l'autre en riant. D'où venez-vous ? Pitié, en Californie ? Quelle plaisanterie ! Allons, allons, payez-moi vite ; encore dix minutes et j'exige double salaire.

— Mais nous ne possédons plus rien : on nous a tout volé !

— Vous avez probablement une montre ? Laissez voir, nous la taxerons.

Creps chercha sa montre ; elle avait également disparu.

Donat Kwik avait écouté silencieusement cette conversation en clignant de l'œil, et s'était évertué à saisir autant que possible le sens des mots anglais. Lorsqu'il vit que le chirurgien frappait du pied avec fureur, et surtout lorsqu'il crut comprendre que l'hôtelier déclarait ne plus vouloir loger des gens sans argent et allait les mettre immédiatement à la porte, Donat s'avança et dit :

— I have money I pay. (Je payerai.)

Il se baissa, tira une poignée d'or de ses bottes et donna les seize dollars exigés.

L'hôtelier s'excusa et redevint aussitôt d'une politesse et d'une amabilité extrêmes.

— Ah ça ! Donat, murmura Jean à moitié fâché, pourquoi nous laisses-tu si longtemps dans l'embaras ? Ne comprenais-tu pas ce qui se passait ?

— Certes, certes, répondit le paysan avec un sourire malicieux ; mais je commence à comprendre, voyez-vous, qu'on ne peut faire des affaires en Californie sans jouer aux plus fins. Si le chirurgien était parti sans argent, nous aurions encore les seize dollars que nous n'avons plus maintenant.

Le domestique s'approcha ensuite et réclama les cinq dollars qu'on lui avait promis pour courir chez le chirurgien. Jean Creps reconnut avec douleur qu'il avait réellement promis cette récompense, et pria Donat d'avancer encore les cinq dollars.

Le jeune garçon obéit en grognant et en rechignant.

— Allons, allons nous coucher, dit Jean. Malgré toutes nos aventures, nous avons encore lieu de nous estimer heureux. La blessure de notre cher ami Victor n'est pas grave. Remercions Dieu de cette faveur ; quant au reste, nous y penserons demain.

Ils quittèrent la salle et se rendirent dans leur chambre à coucher.

Roozeman, pour montrer à ses compagnons qu'ils pouvaient être tranquilles sur son état, voulut monter l'escalier sans aide et sans appui.

En chemin, Donat grommela encore :

— Je suis curieux de savoir où se trouve en ce moment le lobe de mon oreille. Voilà toujours une partie de mon corps qui ne couchera pas dans le même lit que ses camarades.... Mais ils le payeront plus cher que du jambon ou de la langue fumée, les voleurs, les scélérats, les assassins.

XIII

LES ARMES

Lorsque Jean Creps s'éveilla le lendemain matin, il prit la main de son ami Roozeman, qui était étendu dans son lit les yeux ouverts, et auquel il demanda d'un air de vive sollicitude comment il se portait. La pâleur du visage de Victor, suite probable de la grande perte de sang, l'effraya.

Roozeman répondit avec un gai sourire que sa blessure n'était pas grave et serait guérie en peu de jours. Pour confirmer ses paroles il sauta à bas du lit ; mais ce mouvement, par lequel il se pliait sur les muscles blessés, lui arracha un cri de douleur.

Creps prit son ami dans ses bras et lui dit d'un ton plein d'intérêt :

— Hélas, mon cher Victor, tu caches tes souffrances pour ne pas m'attrister. Le malheur qui t'est arrivé m'ôte tout mon courage. Si j'avais reçu la blessure, moi.... mais toi ? cela me brise le cœur. Ah ! que ne sommes nous restés en Belgique, dans cette contrée bénite où règnent au moins, avec la liberté, la justice et la sécurité.

— Tu l'effrayes à tort, Jean, répondit Roozeman ; j'ai, en sautant du lit, dérangé le bandage de la plaie ; il est naturel que ce mouvement me cause un peu de mal.

Ce matin, un autre docteur examinera encore soigneusement la blessure, murmura Creps.

— C'est tout à fait inutile, et d'ailleurs, nous n'avons plus les moyens de payer le chirurgien.

— Kwik a encore assez d'argent.

En disant cela, Jean tourna les yeux vers le lit de Donat, qui avait l'habitude de dormir avec sa couverture sur sa tête.

— Tiens, où est-il passé ? Le lit est vide, s'écria-t-il.

— Il s'est levé de bonne heure, répondit Roozeman, il s'est habillé doucement pour ne pas nous réveiller.

— Ne lui as-tu pas demandé où il allait.

— Si ; il m'a dit en riant qu'il allait chercher le lobe de son oreille.

— Je comprends, je comprends, murmura Creps. Donat possède quelques centaines de francs ; il est malin, il s'est levé en silence, il s'est enfui afin de ne pas dépenser ses dollars avec nous. Il a raison, c'est la loi de la Californie : Chacun pour soi.

— Non, Jean, interrompit Roozeman, n'aie pas une pareille idée de Donat. Il peut être grossier et stupide quelquefois, mais il est reconnaissant et son cœur est bon.

— Nous verrons. Je ne m'étonnerais aucunement que Donat tentât de garder exclusivement pour son entretien les dollars qu'il doit à ta générosité. La Californie est le pays du plus horrible égoïsme ; on respire ici ce sentiment odieux avec l'air.

— Ton amitié pour moi et ton inquiétude non fondée au sujet de ma blessure te rendent mélancolique, Jean ; autrement, tu ne croirais pas ce pauvre garçon capable d'une pareille lâcheté.

— Soit, Victor, nous le saurons bientôt. Parlons maintenant avec sang froid de notre position critique. Nous ne possédons plus rien, il peut encore se passer beaucoup de jours avant que les directeurs de la *Californienne* soient à San Francisco. Qu'allons nous entreprendre en attendant ?

— C'est tout simple, dit Roozeman. Nous coucherons par-terre sous une voile, et nous chercherons des moyens pour gagner quelques dollars, dussions-nous aller sur le quai porter des sacs de voyage ou des malles.

— Sans doute, Victor ; pour moi, ce serait bien le plus simple. Mais toi, coucher par terre, travailler, te fatiguer et risquer d'enfla-

mer ta blessure. Cela ne sera pas, me fallut-il travailler comme un esclave et me nourrir de pain et d'eau. Coucher par terre, toi qui est si sensible....

—Mais, Jean, dit Roozeman avec un sourire de dépit, tu te fais une fausse idée de moi. Je t'en remercie tout de même, car c'est un effet de ta bonne amitié. Je suis sensible, en effet, pour certaines choses qui touchent l'esprit et le cœur, mais pour ce qui concerne les douleurs physiques ou les privations, sois sûr que je les supporte aussi bien que n'importe qui. Allons, allons, pas de chagrin ; descendons pour déjeuner.

—Déjeuner ? murmura Jean. Avec quoi payons-nous le déjeuner ?

—Donat payera à son retour.

—Oui, Donat.... cours à sa poursuite. Non, tu restes ici, tu prend un bon déjeuner : c'est nécessaire pour le rétablissement de tes forces. Je sortirai et tâcherai de gagner un salaire ; je trouverai bien les moyens de t'héberger ici jusqu'à ce que ta blessure soit guérie. Attendre Kwik serait une duperie....

—Eh, eh, voici Kwik, dit Donat lui-même en ouvrant la porte.

(La suite au prochain numéro.)

LES ORIGINES DE LA CRISE EN IRLANDE

(Suite et fin.)

En 1794, Grattan avait près de 50 ans. Il occupait encore la première place dans le parlement de Dublin, aussi bien par l'éclat de son talent que par le souvenir de ses anciens serviteurs. Toutefois, sa modération ne plaisait pas à la fraction la plus ardente du parti libéral, qui avait pris pour chef Georges Ponsonby. Elle déplaisait bien davantage encore aux meneurs de l'association des Irlandais-Unis, qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour une insurrection générale.

Pitt, qui venait de rallier à sa politique une partie des whigs anglais, aurait voulu arriver en Irlande à un résultat analogue. Il attachait surtout une grande importance à l'appui de Grattan. Il se fit mettre en rapport avec le grand orateur irlandais. Le duc de Portland donna un dîner où le premier ministre et le chef de l'opposition irlandaise se rencontrèrent. Peu de jours après, Grattan reçut un billet fort courtois de Pitt, qui l'invitait à venir causer avec lui des affaires d'Irlande. Ces pourparlers n'aboutirent pas.

La situation, du reste, allait s'aggraver, les événements allaient se précipiter et, malgré quelques concessions faites aux catholiques, l'association des Irlandais-Unis allait jouer un rôle important. Nous arrivons à l'époque de la Convention. Nous citons :

Déjà, le 14 juillet 1792, dans la populaire cité de Belfast, l'anniversaire de la prise de la Bastille avait été célébré en grande pompe. La Grande-Bretagne n'était pas encore en guerre avec la France, la fête ne rencontra aucune opposition de la part de l'autorité ; mais elle n'en eut pas moins le caractère d'une menace évidente contre la domination anglaise. Détail significatif : aux quatre angles de la salle du festin se trouvaient, à côté du drapeau de l'Irlande, ceux de la France, de la Pologne et des Etats-Unis d'Amérique. Seul, le drapeau anglais brillait par son absence.

Quand le gouvernement révolutionnaire de la France se trouva en guerre avec la Grande-Bretagne, il chercha naturellement à exploiter à son profit l'état des esprits en Irlande. Dès 1793, il faisait partir pour ce pays un agent secret chargé de se mettre en rapport avec les patriotes les plus ardents. L'année suivante, envoi d'un nouvel agent. Si ces deux missions n'eurent pas un résultat immédiat, elles contribuèrent probablement à faire naître dans certains esprits l'idée d'un recours à l'insurrection avec l'appui éventuel de la France. Une entente avec un gouvernement étranger paraissait toute naturelle à des hommes qui ne se considéraient pas comme Anglais, mais comme purement Irlandais. Les colonies américaines, d'ailleurs, n'avaient-elles pas accepté, sollicité le concours de la France sous Louis XVI ? Et les émigrés français, à leur tour, n'avaient-ils pas accepté, sollicité le concours des puissances coalisées contre la république ? Les idées du temps, en cette ma-

tière, il faut bien le dire, étaient moins sévères que celles de notre époque. En 1794, les Irlandais-Unis envoyèrent un agent secret à Paris pour s'entendre avec le gouvernement français. Ce personnage, nommé Jackson, avait été ministre anglican. A son retour du continent, il fut dénoncé par un de ses amis. On lui fit son procès. Il avala du poison avant de paraître à l'audience, et il rendit le dernier soupir devant les juges et le public, au moment où l'on prononçait sa sentence de mort. Wolfe Tone, compromis dans cette affaire, parvint à s'échapper. Il passa en Amérique et de là en France, où il prépara avec une infatigable activité de nouvelles trames contre le gouvernement anglais.

Jusqu'alors, les Irlandais-Unis avaient eu à leur tête des hommes de parole plutôt que des hommes d'action : des avocats, des journaliers, des orateurs. Dans la voie nouvelle où ils allaient entrer, il leur fallait des chefs militaires. Ils en trouvèrent un dans la personne de lord Edouard Fitzgerald, qui fut introduit à cette époque dans l'association. Le nouvel affilié tenait à ce qu'il y avait de plus considérable en Angleterre et en Irlande. Par sa mère, fille du duc de Richmond, il descendait des Stuarts ; par son père, le feu duc de Leinster, il appartenait à cette branche de la grande famille des Geraldine, qui, après avoir quitté Florence au moyen âge pour venir s'établir en Irlande, changea son nom en celui de Fitzgerald.

Après la mort du duc de Leinster, la duchesse se remaria à un Ecosais nommé M. Ogilvie, et alla passer plusieurs années en France. C'est là que ses enfants, et notamment Edouard, son cinquième fils, firent connaissance avec la langue et les mœurs françaises. Comme beaucoup de cadets de nobles maisons, Edouard fut destiné à l'état militaire. A l'âge de dix-sept ans, on le pourvut d'une lieutenante et il alla faire ses premières armes en Amérique contre ces républicains dont il devait plus tard embrasser les principes. Blessé dans une affaire, il fut soigné avec un dévouement touchant par un pauvre nègre qu'il attacha depuis cette époque à sa personne, et qu'il traita toujours moins comme un serviteur que comme un membre de sa famille. Il est à remarquer que, dans le cours de sa vie agitée, lord Edouard Fitzgerald inspira toujours la sympathie, souvent le dévouement. Après son rétablissement, il revint en Angleterre et fut reçu à bras ouverts par le monde aristocratique où sa naissance lui donnait droit de cité.

A cette époque de sa vie, lord Edouard était moins occupé d'affaires politiques que d'affaires de cœur. Il avait tout ce qu'il faut pour faire un héros de roman : l'extérieur le plus séduisant, le courage le plus chevaleresque, une âme tendre et passionnée avec un caractère énergique et aventureux. Rien d'étonnant que les femmes aient joué un grand rôle dans son existence. Il avait déjà eu plusieurs aventures romanesques lorsqu'il rencontra une personne célèbre alors par sa beauté, par son talent musical et par le nom de son mari. Elizabeth Limely avait paru à seize ans sur le théâtre et avait éclipsé du premier coup toutes les cantatrices de son temps. Sa carrière dramatique ne fut pas longue : en pleine jeunesse et en plein succès, elle quitta la scène pour épouser un homme de lettres pauvre et peu connu encore, auquel elle sacrifia vingt soupçons plus riches et plus haut placés. Il est vrai que l'adorateur préféré s'appelait Sheridan et qu'il plaçait la cause de son amour avec cette éloquence entraînant dont la Chambre des Communes devait subir, quelques années plus tard, l'irrésistible impression.

Ce mariage d'amour fut longtemps un mariage heureux. Mais un jour, lord Fitzgerald fit la connaissance de Sheridan, probablement par Fox, leur ami commun et un peu le parent du jeune lord. Il vit Mme Sheridan et l'aima. Elle partagea sa passion et mourut de honte d'y avoir succombé. Tel est du moins le récit que fait dans ses *Mémoires* Mme de Genlis, qui se trouvait en Angleterre à l'époque de ces événements et qui voyait fréquem-

ment Fox, Sheridan et les autres chefs du parti whig. La gouvernante des enfants du duc d'Orléans était arrivée à Londres en 1791, amenant avec elle une jeune fille de dix-sept ans, qu'elle avait affublée du nom bizarre de Pamela, mais qui s'appelait en réalité Nancy Syms. Thomas Moore, dans sa *Vie de lord Edouard Fitzgerald*, fait de Nancy Syms une fille naturelle de Mme de Genlis. D'après cette dernière, c'était tout simplement une petite Anglaise, choisie à l'âge de quatre ou cinq ans, à cause de sa gentillesse, pour parler l'anglais avec les enfants du duc d'Orléans. Quoi qu'il en soit, Mme de Genlis l'aimait comme une fille, et nous verrons plus tard qu'elle la dota.

Pamela eut beaucoup de succès à Londres dans la société anglaise. Elle était jolie, elle avait un charmant caractère et, chose curieuse, elle ressemblait d'une manière étonnante à la pauvre Mme Sheridan, qui regrettaient alors tous ses amis et que pleuraient à la fois son mari et son amant. Sheridan, tout le premier, fut frappé de cette ressemblance et demanda la main de la jeune fille. Mme de Genlis eut le bon sens de la lui refuser ; non-seulement la disproportion d'âge était assez considérable, puisque Sheridan avait près de quarante ans, mais le mauvais état de ses affaires et ses incurables habitudes de dépense en faisaient un mari très peu souhaitable. Un autre prétendant, d'ailleurs, allait se mettre sur les rangs, s'il n'y était déjà. Mme de Genlis raconte, en effet, que lord Edouard Fitzgerald avait vu Pamela pendant ce voyage et qu'il s'en était épris tout de suite. D'après Thomas Moore, au contraire, il l'aurait aperçue pour la première fois, l'année suivante, dans un voyage qu'il fit à Paris. Le récit de Mme de Genlis est bien plus vraisemblable. Comment admettre, en effet, que Pamela et sa mère adoptive, fréquentant à Londres la même société que lord Edouard, ne se soient pas rencontrées avec lui ? Il est plus que probable que, s'il se rendit à Paris, c'est parce qu'il l'aimait déjà et voulait se rapprocher d'elle. Ce voyage, comme on va le voir, eut une influence décisive, non-seulement sur sa vie privée, mais sur ses opinions.

Quoique membre de la Chambre des Communes d'Irlande, par la protection de son frère aîné, lord Edouard, jusqu'à cette époque, s'était fort peu occupé de politique. Par tradition de famille, il était whig, et votait avec les whigs ; toutefois il n'allait pas au-delà du libéralisme sage et prudent de lord Charlemont et de Grattan. Son séjour à Paris change brusquement le cours de ses idées. Il se grise du vin capiteux de la révolution. Les grands mots de fraternité et d'égalité, tant prodigués par les hommes de l'époque, séduisent cette nature ardente et généreuse. Sa correspondance avec sa mère, au milieu d'un amour filial aussi sincère que touchant, porte à chaque ligne les traces de l'enthousiasme que lui inspirent les idées du jour : " Dans les cafés, écrit-il, dans les lieux publics, on se traite mutuellement de camarades, de frères, et quand un étranger arrive, on lui dit immédiatement : Oh ! nous sommes tous frères, nos victoires sont pour vous, pour tout le monde."

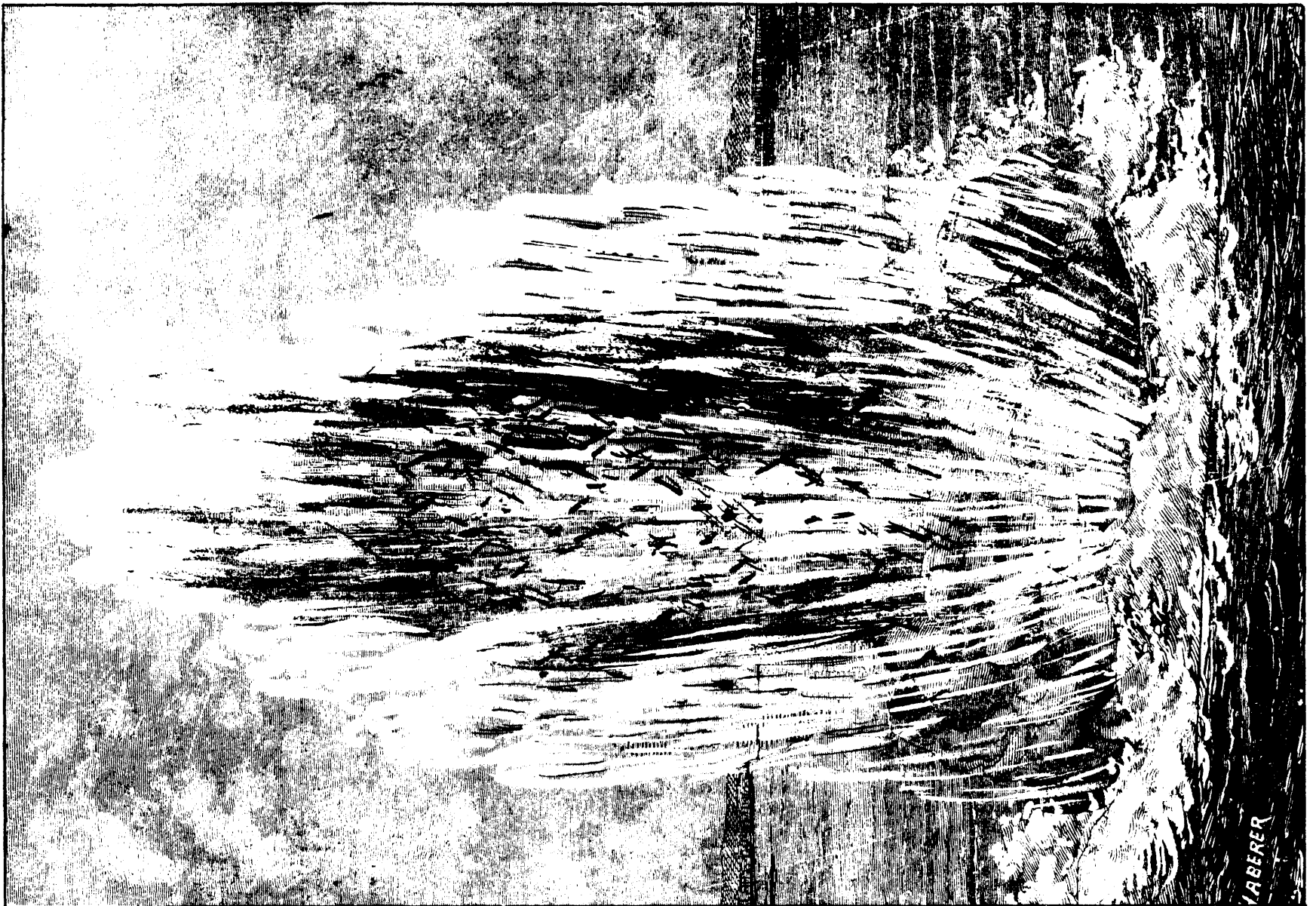
Cet enthousiasme, qui peut faire sourire aujourd'hui, était sincère chez Edouard Fitzgerald comme chez beaucoup d'hommes de sa génération. Le jeune lord s'était intimement lié avec Thomas Paine, le célèbre démocrate anglais, alors réfugié en France. Les deux amis logeaient et dînaient ensemble. Ils assistèrent tous deux à un banquet donné par un certain nombre d'Anglais résidant à Paris pour célébrer les gloires de la France républicaine et la retraite des armées coalisées. Là un grand nombre de toasts furent portés, dont un à l'abolition des distinctions héréditaires. Ed. Fitzgerald, prêchant d'exemple, déclara aussitôt renoncer à son titre de lord, qui n'était d'ailleurs qu'un titre de courtoisie, comme on dit en Angleterre. A partir de ce moment, il se fait adresser ses lettres avec la suscription suivante : *Le citoyen Edouard Fitzgerald, hôtel de White, pas-*

sage des Petits Pères, près le Palais-Royal.

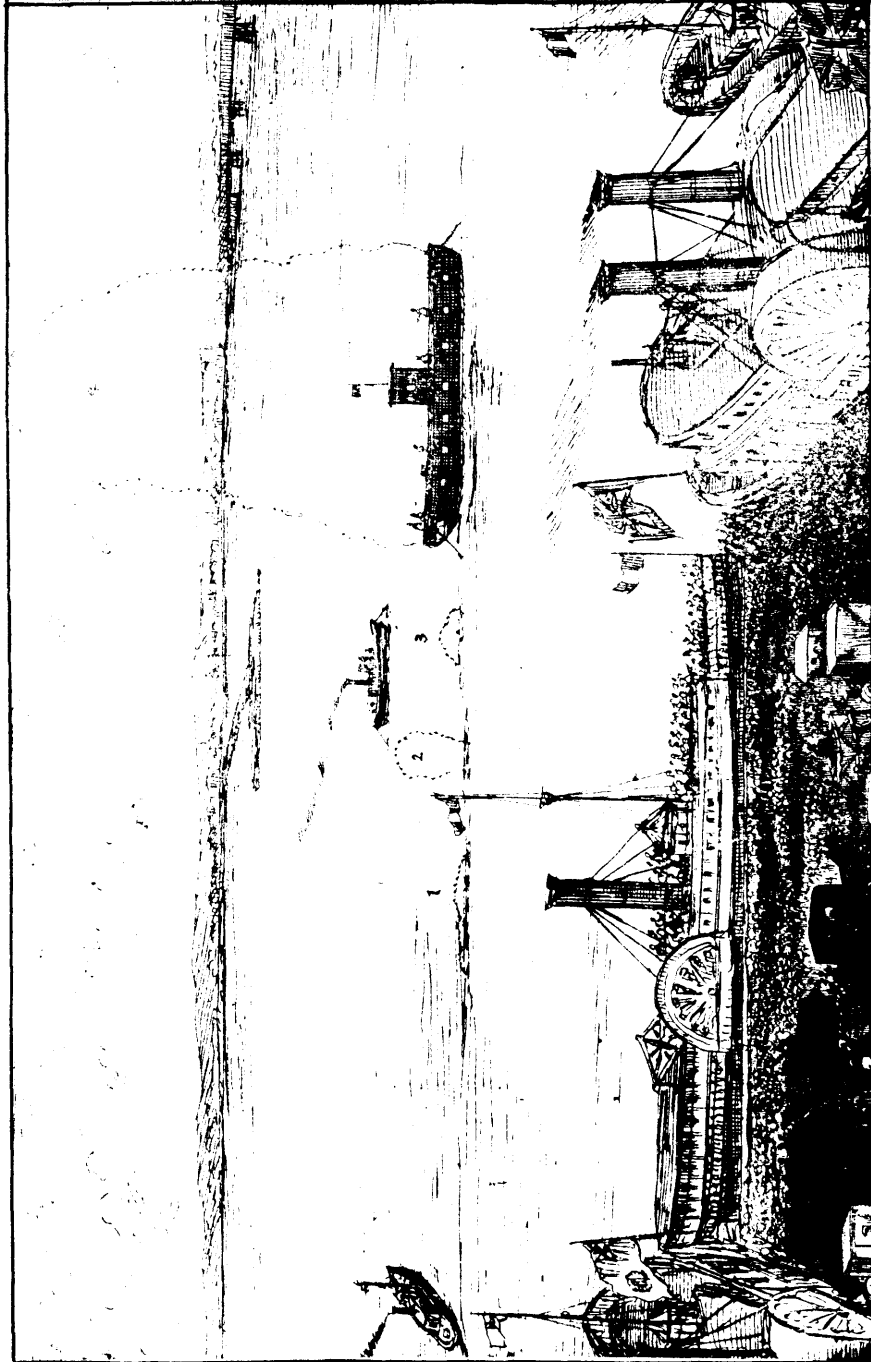
Au milieu de son exaltation politique, le jeune homme ne perdait pas de vue l'objet principal de son voyage. Logé à deux pas du Palais-Royal, il voyait constamment Mme de Genlis et sa fille adoptive pour laquelle son amour ne faisait que grandir. Il obtint enfin la main de Pamela, à la condition que sa mère acquiescerait au mariage. L'excellente femme, qui adorait son fils, ne voulut pas mettre obstacle à son bonheur. Le mariage eut lieu quelque temps après, à Tournai. Mme de Genlis constitua en dot 6,000 frs. de rente à sa fille adoptive. Le duc d'Orléans et son fils le duc de Chartres, plus tard, roi des Français, signèrent l'acte de mariage comme témoins. Pamela fut le modèle des femmes, et elle sut fixer le cœur jusque-là un peu inconstant de son mari, qui, dans ses lettres, parle sans cesse, en termes émus et délicats, de son bonheur conjugal et plus tard de son bonheur paternel. Au point de vue purement privé, il avait donc fait un excellent choix. Malheureusement, ce mariage acheva de le brouiller avec le gouvernement anglais. On avait déjà vu de fort mauvais œil son voyage en France : ce fut bien pis quand on apprit qu'il épousait une fille adoptive de Mme de Genlis, une protégée du duc d'Orléans. On le raya d'office des cadres de l'armée.

Il arriva à Londres avec sa jeune femme au commencement de 1793, quelques jours seulement avant la déclaration de guerre entre l'Angleterre et la France. A partir de cette époque, il prit une part active aux débats du parlement irlandais. Il n'était pas orateur et ne le devint pas ; il se signala seulement par quelques-unes de ces protestations énergiques pour lesquelles l'éloquence n'est pas nécessaire. Une fois entre autres, après un discours de Grattan qu'il trouvait trop modéré, il s'écria que les chefs du gouvernement irlandais étaient les pires ennemis du roi. Invité, pour cela, à faire ses excuses à la Chambre des Communes, il se borna à quelques mots d'explication, dont on se contenta, parce que son caractère loyal et nature sympathique désarmaient ses adversaires politiques. A la même époque, il consentit à mettre en rapport avec les chefs des Irlandais Unis un des agents secrets envoyés par le gouvernement français. Bref, il se compromit à un tel point, qu'on n'hésita pas à lui proposer d'entrer dans l'association et que même on le dispensa, comme son ami Arthur O'Connor, de prêter le serment d'usage. Et, pour le dire en passant, la formule seule de ce serment, qui venait d'être modifiée, suffisait pour indiquer les tendances nouvelles de l'association. Le serment primitif était ainsi conçu : " Je jure de consacrer tous mes efforts à obtenir, *dans le parlement*, une équitable et complète représentation de tout le peuple irlandais." Depuis quelquel temps, les mots : *dans le parlement*, avaient été supprimés. Il était impossible de dire plus clairement qu'on ne se croyait pas tenu de se renfermer dans les limites de l'agitation légale et qu'on irait, s'il le fallait, jusqu'à l'insurrection.

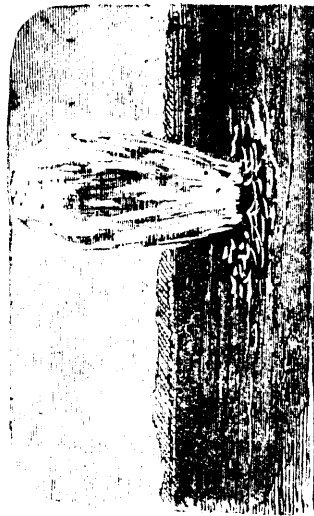
A peine entré dans l'association, Edouard Fitzgerald y prend un rôle prépondérant. Les autres chefs, comme Olivier Bodu, les deux Emmet, Mac-Neven, quoique plus anciens, s'effacent devant lui. Cela se comprend : il était militaire et passait même pour un officier distingué, puisque le gouvernement anglais, à l'époque où il ne s'occupait pas encore de politique, lui avait offert le commandement d'une expédition contre Cadix. Si l'on tient compte, en outre, de sa grande naissance, de la popularité que lui donnait son attitude dans le parlement et de la séduction que sa personne exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, on comprendra que lui seul pouvait être le chef de l'insurrection qui se préparait. On trouva plus tard dans ses papiers un relevé des forces dont pouvait disposer l'association des Irlandais-Unis. D'après ce travail, le chiffre des affiliés s'élevait à deux cent soixante-dix-neuf mille. Les armes ne manquaient pas ; il en existait des dépôts assez consi-



VUE DE LA GRANDE EXPLOSION



1, 2, 3. INDIQUENT LES PLACES OU LA PREMIERE, DEUXIEME ET TROISIEME EXPLOSIONS ONT EU LIEU 4. L'EXPLOSION FINALE



4. TOUT CE QUI RESTAIT



3.

EXPLOSION DE TORPILLES DURING L'EXPOSITION DE LA PUISSANCE

dérables, malgré les perquisitions actives de la police. Ce qui faisait défaut, c'était l'argent. Aussi essaya-t-on plusieurs fois de négocier un emprunt.

Au surplus, il était évident qu'une insurrection irlandaise livrée à ses propres forces finirait par être écrasée. Il fallait donc, quelque dure que fût cette extrémité, recourir à l'appui de la France. Les chefs des Irlandais-Unis s'y résignèrent. En 1796, Edouard Fitzgerald et Arthur O'Connor furent chargés de se rendre en France et d'entamer les négociations avec le Directoire. Les deux amis, pour arriver à leur destination, durent faire un long détour. Ils s'embarquèrent d'abord pour Hambourg, où ils se mirent en rapport avec Reinhard, ministre résident de la République française dans cette ville. De là ils se dirigèrent vers Bâle, où ils virent Barthélemy, le futur directeur, alors ministre plénipotentiaire près de la Confédération suisse. Au moment où ils allaient pénétrer sur le sol français, un ordre du Directoire en interdit l'accès à Fitzgerald, suspects aux républicains à cause de ses relations avec la famille d'Orléans. O'Connor continua seul le voyage. Il y vit le général Hoche qui l'écouta avec intérêt, mais qui ne lui donna que des espérances vagues. Le gouvernement français, cependant, était décidé, dès cette époque, à tenter quelque chose en Irlande. Il était déjà en relation avec Wolfe Tone, qui, compromis dans l'affaire de Jackson, en 1794, avait été obligé de passer en Amérique pour échapper aux recherches de la police anglaise. Ce personnage entreprenant et actif était récemment arrivé à Paris. Il s'était fait présenter à Carnot, alors membre du Directoire, et à Clarke, ministre de la guerre. Ce dernier, qui était d'origine irlandaise, se prit de goût pour Wolfe Tone, et se laissa gagner par lui à l'idée d'une expédition en Irlande. Les préparatifs de l'entreprise furent conduits avec secret et activité. Hoche fut placé à la tête du corps du débarquement, et le commandement de l'escadre fut confié à l'un des meilleurs marins de ce temps, le contre-amiral Bouvet.

Le 15 décembre 1796, l'expédition partait de Brest. Elle n'arriva même pas en vue des côtes d'Irlande : elle rencontra sur sa route une tempête qui la dispersa. Tandis que le gros de l'escadre rentrait à Brest, le bâtiment qui portait le général en chef fut forcé de se réfugier à la Rochelle. Cette mésaventure suffit pour décourager le gouvernement français. Notre marine était trop faible pour lutter contre celle de l'Angleterre, l'expédition projetée n'aurait pu réussir qu'à la faveur d'une surprise, sur laquelle il n'y avait plus à compter. Le corps de débarquement fut dissous, les troupes qui le composaient expédiées sur différents points, et Hoche envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse. Dix-huit mois après, Bonaparte, qui venait de terminer la campagne d'Italie et de signer le traité de Campo-Formio, carressa un instant, à son tour, la pensée d'un débarquement en Irlande. Il décida le Directoire à former une armée d'Angleterre, dont le commandement lui fut confié. Cependant, soit que ce projet n'eût jamais été bien sérieux, soit que Bonaparte en eût reconnu ultérieurement les difficultés, il ne tarda pas à l'abandonner. L'armée d'Angleterre devint l'armée d'Égypte.

L'avoitement de l'expédition du général Hoche devait naturellement compliquer la situation. Pitt dut songer sérieusement à écarter les périls de cette situation par des mesures efficaces et énergiques. C'est alors qu'il prit la résolution d'enlever à l'Irlande l'autonomie législative que Grattan lui avait fait accorder en 1782, et de fonder le parlement irlandais dans le parlement anglais.

Après une longue série de complications, de péripéties et de négociations admirablement décrites et clairement expliquées dans le travail de M. Edouard Hervé, William Pitt, secondé par lord Castlereagh, alors secrétaire en chef pour l'Irlande, et par un de ses jeunes lieutenants, Georges Canning, fit accepter son

idée d'abord dans le parlement irlandais, puis dans le parlement anglais.

L'émancipation définitive des catholiques d'Irlande est venue après, comme conséquence et comme compensation. Rappelons seulement ici qu'une des dispositions du nouveau système permettait aux anciens pairs de droit d'Irlande de se faire élire députés, mais seulement en Angleterre. C'est à cette disposition que lord Palmerston a dû de pouvoir siéger dans la Chambre des Communes. Enfin, détail curieux, la discussion du bill d'union donna lieu, à Dublin, à un duel. Au lendemain d'une séance orageuse, Grattan alla sur le terrain avec Lory et ils échangèrent des balles...

Nous laissons de nouveau la parole à M. Edouard Hervé.

Les résolutions votées par les deux parlements furent transformées en un bill, auquel la couronne donna son assentiment le 2 juillet. L'acte d'union était devenu une loi de l'Etat. Le parlement anglais et le parlement irlandais avaient vécu.

Ainsi disparut le dernier vestige d'indépendance de la malheureuse Irlande. L'historien, l'homme politique, ne peuvent assurément blâmer la suppression du parlement de Dublin. Le système de l'union personnelle et de la séparation législative entre deux Etats, présente de tels inconvénients qu'il est à peine nécessaire de les faire ressortir. La réforme entreprise par Pitt était donc sage. Il faut seulement regretter qu'elle ait été accomplie par des moyens auxquels la morale ne saurait donner sa complète approbation. Ajoutons qu'il a rarement existé une assemblée moins respectable que le parlement irlandais. La corruption et la violence présidaient aux élections. L'entrée de Castlereagh dans la Chambre des Communes coûta, dit-on, 30,000 livres sterling. Grattan lui-même, l'honnête et loyal Grattan, pour réparer dans le parlement et combattre l'acte d'union, dut acheter à prix d'argent le bourg de Wicklow. Cette assemblée, ainsi élue, était travaillée par toute sorte de brigues et de corruptions. Le parlement anglais était depuis long temps à peu près complètement à l'abri du trafic des votes, lorsque la moitié des pairs et des députés de Dublin débattaient avec Castlereagh le trafic de leur conscience politique.

Les patriotes irlandais, est-il besoin de le dire, ne pouvaient envisager la question du même œil que nous. Pour eux, en dépit de ses vices, de sa servilité envers le pouvoir, de son intolérance à l'égard des catholiques, le parlement de Dublin restait le symbole de la patrie vaincue. Sa suppression fut considérée comme une suprême défaite et une suprême humiliation. Depuis cette époque, tout homme politique, tout agitateur qui s'est donné pour but le rétablissement de l'autonomie législative de l'Irlande, le rappel de l'acte d'union, a trouvé pour le suivre un parti plus ou moins nombreux, mais ardent et convaincu. Sous O'Connell, le mot d'ordre de ce parti était le *repeal*; aujourd'hui, c'est le *home rule*. L'étiquette seule est changée; la cause est la même. Pourtant, sous l'empire de l'acte d'union, la condition matérielle et morale de l'Irlande s'est améliorée. Les catholiques ont été émancipés, les fermiers ont été protégés contre les abus de pouvoir de certains propriétaires. Des Irlandais illustres ont siégé dans les Chambres anglaises, ont dirigé les conseils de la couronne. Il n'importe : le peuple irlandais conserve toujours le souvenir de son parlement national : il entend toujours l'écho des voix généreuses qui honnèrent, à certains jours, cette triste assemblée. Il semble qu'on lui ait volé ses orateurs en les faisant entrer dans le parlement du Royaume-Uni, comme il semble qu'on lui ait volé les cendres de Grattan en les ensevelissant à Westminster.

EDOUARD HERVÉ.

PASTILLES PECTORALES

Ces pastilles sont fortement recommandées contre les Bronchites, Rhumes, Toux opiniâtre, Catarrhe, Extinction de voix, etc., etc.

En vente dans toutes les Pharmacies. Seul propriétaire,

S. LACHANCE, Chimiste, 646, rue Ste-Catherine, Montréal.

VARIÉTÉS

Le comble du seut : Sauter par-dessus son chapeau.... lorsqu'on l'a sur sa tête !

Au restaurant.
—Garçon ! mon dessert ?
—Garçon ! mon légume ?
Le garçon :
—Voilà ! abricot Soissons au 2 ! haricot plein vent, terrasse !

Entre boulevardiers :
—Pourquoi as-tu changé de tailleur ? Il m'a toujours envoyé des habits très bien coupés.
—Oui, mais depuis quelque temps il s'est mis à envoyer aussi des factures !

On est à table. Dans la conversation, X... demande à sa femme où l'on a mis un de ses pantalons.

—Il était tellement vieux, répond-elle, que je l'ai donné aux pauvres ce matin.

Bébé.—Tout ce qui est vieux, on le donne donc, maman ?

—Oui, répond la mère.

Bébé, gravement à la bonne :
—Françoise, moi aussi, quand tu seras vieille, je te donnerai aux pauvres.

Un négociant demandait à un de ses confrères, qui ne brillo ni par l'activité ni par la probité :
—Eh bien, êtes-vous content de votre nouvel associé ?
—Oh ! ravi. Un garçon laborieux, honnête.
—Vous vous complétez !

Prudence.—Vous ne serez jamais heureux tant que vous continuerez à faire usage de ces panacées universelles qui font toujours du tort à la santé, au lieu d'avoir recours à ces remèdes simples et naturels qui vous rendront la force et la santé et vous épargneront de fortes dépenses. Toutes les personnes d'expérience vous diront que les Amers de Houblon sont le remède le plus efficace, et vous pouvez en être convaincu. Voir l'annonce dans une autre colonne.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger le véritable qui porte le *fac-simile* de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

Toux.—Les *Brown Bronchial Troches* sont propres à guérir la TOUX, le MAL DE GORGE, l'ENROUEMENT et les AFFECTIONS DES BRONCHES. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons.

La Gorge.—LES TROCHISQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES agissent directement sur les organes de la voix. Ils ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la Gorge et du Larynx, rétablissant le son de la voix éteinte, soit par le froid ou par épuisement, et la rend claire et distincte. Les *Orateurs* et les *Chanteurs* reconnaissent l'utilité des TROCHISQUES.

Un RHUME, une TOUX, un CATARRHE ou MAL DE GORGE exigent une attention immédiate, vu qu'en les négligeant on peut devenir pulmonaire à un degré incurable. "LES TROCHISQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES" vous donneront toujours un soulagement. Déiez-vous des contrefaçons, elles sont très nuisibles. Les véritables "Brown's Bronchite Troches" se vendent seulement par boîtes.

FAITES CETTE FOLIE

Ma femme a été retenue au lit pendant dix ans par une maladie tellement compliquée qu'aucun docteur ne pouvait en connaître la cause ou la guérir. J'ai dépensé une petite fortune en médecines de toutes sortes n'ayant aucune valeur. Il y a six mois, je lus sur un pavillon des Etats-Unis les mots "Amers de Houblon," et, après avoir hésité pendant quelque temps, je me décidai à faire une folie de plus et à acheter deux bouteilles de ce remède. Mais quelle ne fut pas ma surprise quand, après avoir pris ces deux bouteilles, ma femme se dit parfaitement guérie. Elle est maintenant aussi bien que n'importe quelle femme, et sa guérison ne m'a coûté que deux piastres. Je recommande donc à tous ceux qui souffrent d'imiter ma folie.—H. W., Détroit, Mich.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 7 octobre 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TRÉMPE, 693, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 238.—M. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; M. Lalandry, New-York; M. Toupin, Montréal; T. Lacasse, Lowell, Mass.

N. 239.—C. A. Boivin, St-Hyacinthe; F. Dugas, N. O. Paquin, Montréal; Trifuvien, Trois-Rivières; V. Gagnon, F. Côté, Z. Delaunais, Québec; N. P., Sorel.

NOUVELLES.

—Le *Chess Player's Chronicle* suggère l'idée de rédiger un code de lois uniformes pour tous les pays où le jeu d'échecs est en honneur.

—M. Georges McFarlane, président du club d'échecs, de Glasgow, Ecosse, a donné en prix un magnifique jeu d'échecs, en ivoire, valant huit guinées.

—M. Alex. G. Sellman, célèbre joueur de Baltimore, doit aller rendre visite aux amateurs de Philadelphie et de New-York.

—Le nom de M. Charles Mohle, de New-York, a été rayé de la liste des concurrents du tournoi d'Hamilton; M. Mohle, nous dit-on, doit aller passer quelques mois en Europe.

—Au Congrès d'Echecs de Brunswick, M. le rédacteur de la revue d'échecs allemande, *Schachzeitung*, a remporté le prix accordé à celui qui résoudreait le plus grand nombre de problèmes.

MATCH NEILL-DAVIDSON.—M. Neill a résigné après la 7ème partie, une santé délicate et les exigences de ses affaires, ne lui permettant pas de donner toute l'attention nécessaire à ce match. Le résultat est le suivant : Davidson, 3; Neill, 2; remises, 2.

FINIS DE PARTIES.—TOUR CONTR FOU.

Cette partie est, en règle générale, une remise; voici quelques maximes utiles :

I.—Celui qui a le Fou doit placer son Roi, s'il est possible, à une case du coin de l'échiquier d'une couleur différente du Fou, afin de couvrir l'échec de la Tour à la case adjacente.

II.—Si le Roi ne peut occuper cette case, il faut tenir le F à distance et ne pas couvrir l'échec avec le F, s'il n'y a pas nécessité.

III.—Si le R ou le F est à la bande, il faut le tenir sur les cases de la couleur du F, afin de pouvoir par échec empêcher le R adverse de venir se placer en opposition.

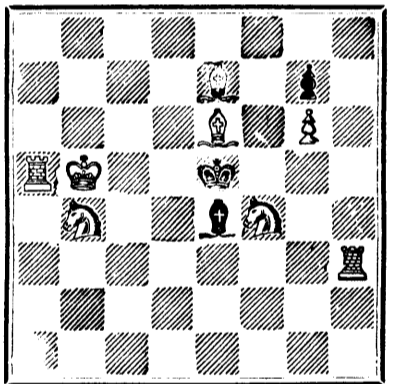
IV.—Il est dangereux de jouer souvent le R.

V.—Il ne faut pas jouer le R du F trop souvent; le R noir doit éviter de se laisser pousser à la bande, quand il craint que le R blanc ne s'empare de l'opposition.—*Stratégie raisonnée.*

PROBLÈME No. 241.

Composé par M. DUCHATEAU, Rosay-sur-Seine, France.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

Solution du problème No. 238.

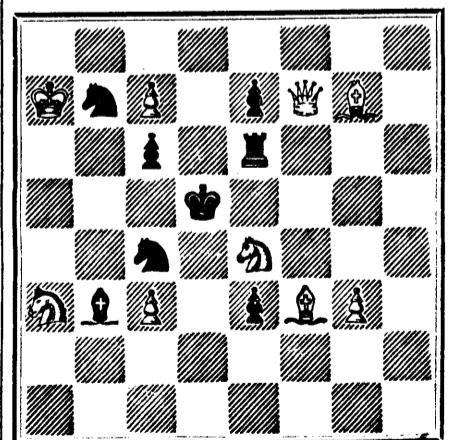
<i>Blancs.</i>	<i>Noirs.</i>
1 D 1er T D	1 ?
2 T ou D, mat.	

PROBLÈME No. 242.

LETTRE "X."

Composé par M. H. D. MORWOOD, Détroit (E.-U.)

NOIRS.



BLANCS.

Les blancs jouent et font mat en 2 coups.

Solution du problème No. 239.

<i>Blancs.</i>	<i>Noirs.</i>
1 D 5e R	1 R 5e F ou 5e C (A)
2 D 5e C P, échec	2 R 6e F
3 D 3e C, mat.	
	(A)
	1 R 6e D
	2 R 6e F
2 D 6e R	
3 D 3e C, mat.	

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. T., bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

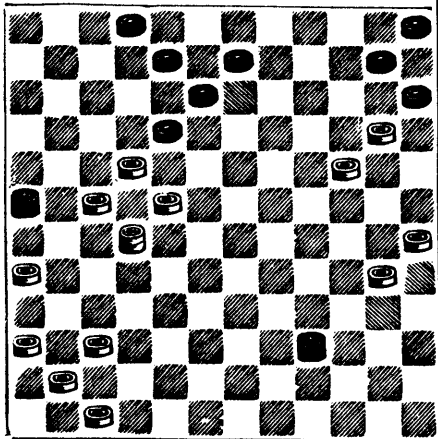
Solutions justes du Problème No. 233

Montréal:—N. Chardier, J.-O. Pément, R.-H. Denis. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, Z. Vézina.

PROBLÈME No. 235

Composé par M. H., Bois-le-Duc, Francoe.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 233

Table showing the solution for problem No. 233, listing moves for Blancs and Noirs.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 30 sept. 1880.

Table listing prices for flour (FARINE) and grain (GRAINS).

Table listing prices for various types of flour and grain.

Table listing prices for butter (LAITERIE) and cheese.

Table listing prices for various types of poultry (VOLAILLES).

Table listing prices for various types of vegetables (LÉGUMES).

Table listing prices for various types of game birds (GIBIERS).

Table listing prices for various types of meats (VIANDES).

Table listing prices for various types of miscellaneous goods (DIVERS).

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock.

Table listing prices for various types of hay and straw.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

PROVERBES PROVERBES

Les Amers de Houblon font disparaître les convulsions, l'étourdissement, les palpitations du cœur et l'hyponchondrie.

On offre \$500 de récompense à toute personne qui citera le nom d'une maladie que les Amers de Houblon ont pu guérir.

Voulez-vous être forts, heureux et jouir d'une santé florissante, servez-vous des Amers de Houblon.

Les pouvoirs curatifs des Amers de Houblon se font sentir dès la première dose en donnant de nouvelles forces.

Aux femmes qui veulent la force, la santé et la beauté, nous conseillons les Amers de Houblon.

Les Amers de Houblon purifient l'haleine, donnent un bel incarnat à la peau et aux joues.

Les Amers de Houblon sont un puissant apéritif.

Les Amers de Houblon guérissent radicalement les maladies des reins et toutes affections des voies urinaires.

Les membres du clergé, les avocats, les rédacteurs de journaux, les banquiers, les dames, etc., ont tous besoin de prendre chaque jour des Amers de Houblon.

Quelques doses des Amers de Houblon font disparaître l'acidité de l'estomac, les maux de tête et les étourdissements.

Les Amers de Houblon ont ramené à la santé et arraché au vice de l'intempérance des centaines de victimes.

Prenez les Amers de Houblon trois fois par jour, et vous n'aurez pas de compte à payer au médecin.

En vente chez tous les droguistes

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à nos Bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

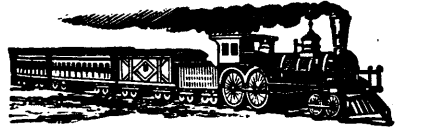
Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. G. E. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent être passés pour les annonces de NEW-YORK.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts.—Oie. de Cartes NASSAU Nassau, N.-Y.

Advertisement for FER BRAVAIS, a medicinal product for various ailments like anemia and weakness. Includes a coat of arms and contact information for MM. LAVIOLETTE & NELSON.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. CHANGEMENT D'HEURES

A partir de Mercredi, le 23 JUN 1880, les trains partiront comme suit:

Table showing train schedules for MIXTE, MALLE, and EXPRESS services between various stations.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes.

BUREAU DES BILLETS, 13 Place d'Armes, 202 Rue St. Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines.

20 locomotives. 16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département. 20 wagons de seconde classe. 3 wagons d'express ou de bagage. 3 wagons de poste et wagons fumeurs. 240 wagons de fret couverts. 100 wagons de fret découverts.

2 charrettes pour le débarras de la voie. 2 charrettes à neige. 2 charrettes en saillie. 50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MARS prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soumissionnaire recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par le protestantisme. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Soumissions pour matériel roulant

Le temps pour recevoir les soumissions pour fournir le matériel roulant pour le Chemin de Fer du Pacifique Canadien devant être livré durant les quatre prochaines années, est de nouveau prolongé jusqu'au PREMIER OCTOBRE prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 20 juillet 1880.

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada.

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTASIE ET A L'AILLAGE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format grand ou petit, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, PARK ROW (bâtiment du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).